Nations Unies S/2021/436

Conseil de sécurité

Distr. générale
7 mai 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 mai 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par S. E. M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence consacrée à « La situation en Bosnie-Herzégovine », convoquée le mardi 4 mai 2021. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie, ainsi que par le Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) **Zhang** Jun

21-06089 (F) 070521 070621

Merci de recycler

Annexe I

Exposé de M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine

Je suis sincèrement honoré de prendre une fois de plus la parole devant cet auguste organe. Étant donné qu'il pourrait bien s'agir de ma dernière intervention en tant que Haut-Représentant devant le Conseil de sécurité, je regrette que nous ne puissions pas nous réunir en personne en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui continue de faire des ravages dans une grande partie du monde. Comme toujours, j'espère que vous vous portez tous bien, ainsi que vos pays et citoyens respectifs.

Je présente mes sincères condoléances au représentant de l'Inde pour la situation à laquelle son pays est actuellement confronté. Les vaccins devenant peu à peu plus largement disponibles, j'espère qu'il y a un peu de lumière au bout du tunnel pour vous, et pour nous tous. J'ai le plaisir de vous informer qu'aujourd'hui, il y a quelques heures, le Commissaire à l'élargissement de la Commission européenne, Olivér Várhelyi, et le Ministre autrichien des affaires étrangères, Alexander Schallenberg, étaient à Sarajevo pour livrer des vaccins. L'Autriche a joué un rôle déterminant dans l'organisation logistique qui a rendu cette livraison possible aujourd'hui.

Lorsque je suis arrivé en Bosnie-Herzégovine en 2009, la communauté internationale entrait dans une nouvelle phase d'action, où elle favorisait l'appropriation locale plutôt que l'intervention internationale. L'appropriation locale est un bel idéal, mais la propriété s'accompagne de responsabilités, et le discours actuel en Bosnie-Herzégovine pourrait poliment être décrit comme irresponsable. Plus franchement, il est imprudent et dangereux.

L'an 2020 a été une année d'espoir et de réflexion pour la Bosnie-Herzégovine. Le pays a célébré 25 années de paix grâce à l'Accord-cadre général pour la paix, paraphé le 19 novembre 1995 à Dayton, dans l'Ohio, et signé le 14 décembre 1995 à Paris. Ce fut l'occasion de réfléchir aux acquis, ainsi qu'aux insuccès, de ces deux décennies et demie, tout en se tournant vers l'avenir.

Cela ressort de la déclaration commune publiée par la présidence de la Bosnie-Herzégovine à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du paraphe de l'Accord, qui se lit en partie comme suit :

> « Aujourd'hui est une occasion exceptionnelle de souligner comme il se doit combien il importe de renforcer la confiance, la paix et le respect mutuel entre tous les peuples et citoyens de Bosnie-Herzégovine, toutes ses régions, les entités, le District de Brcko, les cantons, les villes et les municipalités. »

À cette occasion, l'ancien Président des États-Unis, M. Clinton, les Présidents de l'Autriche et de la Slovénie, le Secrétaire général, le Premier Ministre espagnol, les Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et de la France et un grand nombre de dignitaires ont adressé leurs meilleurs vœux à la Bosnie-et-Herzégovine.

Comme indiqué dans mon rapport (voir S/2021/409) , dans le cadre d'une politique de longue date visant à remettre en cause les fondements de l'Accord-cadre général pour la paix, notamment la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que les décisions et l'autorité du Haut-Représentant, dans le but de revenir sur les réformes et de récupérer des compétences transférées à l'État, les autorités de la Republika Srpska, sous la direction de Milorad Dodik, ont adopté en mars une série de conclusions concrètes à cet égard. Comme je l'ai signalé, ces conclusions envisagent des pourparlers entre les acteurs politiques nationaux sur

l'avenir de la Bosnie-Herzégovine, laissant ouverte l'option de ce qui est appelé une « dissolution pacifique » du pays.

Il n'est pas vraiment nécessaire d'expliquer la politique destructrice à long terme des autorités actuelles de la Republika Srpska, car elle a été expliquée à cet organe par M. Dodik lors de la réunion organisée selon la formule Arria en novembre dernier. Je pense que tout le monde a compris le type de politique et d'état d'esprit irrationnel et destructeur auquel nous avons affaire. Vous vous souviendrez qu'il m'a traité de « monstre » et feu Lord Ashdown de « criminel ».

Hier encore, M. Dodik était à nouveau dans les médias, affirmant qu'il avait récemment déclaré à un diplomate étranger que la dissolution pacifique était la seule option, que celle-ci devait se produire de toute façon, et que le diplomate n'avait « rien contre ». Si vous ou moi ou n'importe qui d'autre se levait en affirmant vouloir diviser son pays, nous serions traités de traîtres, de sécessionnistes ou de séditieux, et peut-être arrêtés. Pour dire les choses franchement, il est impensable dans nos pays que le Président veuille détruire le pays même qu'il préside.

En outre, dans le cadre d'une campagne en ligne de promotion de la « dissolution pacifique »,le parti de M. Dodik, le Parti social démocrate indépendant, a récemment publié plusieurs vidéos, qui seront également diffusées sous forme de publicités aux utilisateurs de YouTube en Bosnie-Herzégovine.

En avril, les dirigeants des partis de la coalition au pouvoir en Republika Srpska se sont réunis dans une station de montagne près de Banja Luka, où M. Dodik a annoncé que la Republika Srpska créerait des équipes pour négocier avec la Fédération sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine et que l'Assemblée nationale de la Republika Srpska adopterait un programme qui servirait de base aux négociations sur cette question. Le projet de programme indique clairement que, si l'orientation et le résultat de ces pourparlers ne conviennent pas aux autorités de la Republika Srpska, celle-ci « se réserve le droit de décider définitivement de son futur statut ».

Comme il fallait s'y attendre, ces événements ont mis en émoi les partis de la Fédération, en particulier les partis bosniaques, dont la plupart ont écarté la possibilité d'une « dissolution pacifique » de la Bosnie-Herzégovine et dont certains ont prédit une guerre au cas où la Republika Srpska tenterait de faire sécession de la Bosnie-Herzégovine.

En tant que Haut-Représentant, je tiens à le dire clairement : l'Accord de Dayton ne donne pas aux entités le droit de faire sécession. Ainsi, une fois de plus, l'atmosphère politique est empoisonnée et les progrès des réformes sont relégués à l'arrière-plan. Il est extrêmement regrettable que les autorités de la Republika Srpska aient choisi ce moment où le pays tout entier est encore en proie à la pandémie de COVID-19.

C'est aussi le moment où les autorités de la Republika Srpska ont dû emprunter 300 millions d'euros en émettant des obligations à la Bourse de Londres pour combler leur déficit budgétaire, parce qu'elles n'acceptaient pas l'argent facile et les réformes proposées par le Fonds monétaire international.

Durant mon mandat de Haut-Représentant, nous avons constaté une modification des règles du jeu, le franchissement de la ligne rouge de ce que la communauté internationale est prête à accepter. Nous avons constaté que l'on est passé des discours aux actes en ce qui concerne la remise en cause de la compétence, des institutions et des décisions de l'État, et nous constatons désormais que l'on passe des discours aux actes en ce qui concerne la remise en cause de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'État, et par là même du processus de mise en œuvre de la paix en Bosnie-Herzégovine.

En fait, un effort concerté est désormais en cours en vue d'officialiser et de mettre en œuvre les conclusions adoptées par l'Assemblée nationale de la Republika Srpska. Au mieux, l'objectif est de revenir sur de nombreuses réformes accomplies au cours des 25 dernières années, ce qui constitue une menace pour l'État, ses compétences et ses institutions ainsi que pour sa capacité à prendre et à mettre en œuvre des décisions. Cela aurait des répercussions sur les réformes en cours, notamment celles couvertes par les 14 priorités de l'Union européenne, dont beaucoup s'appuient sur les réformes suscitées par les interventions du Haut-Représentant. Au pire, il s'agit d'un coup monté, avec des ultimatums que les dirigeants politiques de la Republika Srpska savent impossibles à réaliser. Les dirigeants de la Republika Srpska s'en serviraient alors pour prétendre que la Republika Srpska est contrainte de décider unilatéralement de son futur statut, ce qui signifierait la sécession.

Soyons encore plus clairs. Même s'il s'agit de l'hypothèse la plus optimiste, l'objectif est une Bosnie-Herzégovine perpétuellement dysfonctionnelle, ce que nous constatons déjà avec la quasi-paralysie de ses plus hautes institutions, notamment la Présidence, le Conseil des ministres et l'Assemblée parlementaire, sans parler de la Fédération, que les partenaires du SNSD, l'Union démocratique croate de Bosnie-Herzégovine (HDZ de Bosnie-Herzégovine), ont réussi à mettre à l'arrêt. Cela aura des conséquences négatives pour la région des Balkans occidentaux et pour le reste de l'Europe, car une Bosnie-Herzégovine affaiblie n'est pas en mesure de relever efficacement les défis de la criminalité organisée, de la corruption, de la migration, des changements climatiques, etc.

Si ces tendances négatives se poursuivent, la question pour la communauté internationale sera bientôt de savoir combien de temps ce type de comportement destructeur pourra être toléré et combien de temps M. Dodik et ses alliés de la Republika Srpska et d'ailleurs pourront être considérés comme des partenaires.

D'autre part, nous avons constaté un mouvement autour des réformes électorales, qui sont dans l'impasse depuis des années. Ce pourrait être l'occasion de s'atteler à un ensemble de réformes essentielles et en suspens depuis longtemps, fondées sur les droits, notamment la suppression de la discrimination constatée dans les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, tout en améliorant la transparence du processus électoral.

Malheureusement, les citoyens et la société civile craignent que la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine ne cherche à composer avec les exigences du HDZ de Bosnie-Herzégovine visant à ethniciser encore plus le système électoral en redéfinissant les circonscriptions électorales de la Fédération selon la division ethno-territoriale ou l'appartenance ethnique déclarée par les électeurs. Ce concept d'ethno-démocratie serait certainement contradiction avec non seulement l'application des décisions rendues dans la e l'affaire *Sejdić et Finci* et les affaires connexes, mais aussi avec les objectifs spécifiques de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, notamment l'objectif global de l'Accord de rétablir la société multiethnique qui existait avant la guerre.

Je dois réaffirmer que nous ne devons pas permettre que ce processus conduise à de nouvelles divisions ethniques ou territoriales. Je suis pleinement convaincu qu'une éventuelle troisième unité électorale, réelle ou virtuelle, temporaire ou permanente, est considérée par le HDZ de Bosnie-Herzégovine comme une simple étape supplémentaire vers la troisième entité. Dans le meilleur des cas, une troisième unité électorale cimenterait la dynamique politique de la Fédération de telle sorte que les dirigeants du HDZ de Bosnie-Herzégovine n'auraient absolument aucune motivation à coopérer avec les Bosniaques. Pour mieux me faire comprendre, je ferai un parallèle avec la Republika Srpska, qui est également une unité électorale. Nous

avons vu la façon dont ses positions se sont radicalisées au fil du temps lorsque rien ne l'incitait à tendre la main aux autres groupes ethniques.

Outre l'application des décisions rendues dans l'affaire *Sejdić et Finci* et des décisions connexes, la priorité doit être la mise en œuvre des recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et du Groupe d'États contre la corruption, ce qui permettrait non seulement d'éliminer la discrimination mais aussi d'améliorer la transparence et de prévenir la fraude électorale.

Lors de ma dernière intervention au Conseil de sécurité en novembre (S/2020/1103, annexe I), j'ai de nouveau appelé les autorités de la Republika Srpska à ôter la plaque portant le nom du criminel de guerre condamné Radovan Karadžić du dortoir des étudiants de la ville de Pale. Il me plaît d'annoncer que la plaque a été officiellement retirée en décembre. Le 27 janvier, j'ai adressé une lettre au Président de l'Assemblée nationale, par laquelle j'ai demandé que l'Assemblée nationale révoque dans les trois mois les décorations décernées en 2016 à trois criminels de guerre condamnés, dont Radovan Karadžić. Les trois mois sont passés en avril ; je n'ai reçu aucune réponse officielle et les décorations n'ont pas été révoquées. L'Assemblée nationale de la Republika Srpska devait débattre de la question le 28 avril, mais elle a reporté son débat. Nous verrons ce qu'il se passera, mais pour l'heure, j'informe le Conseil que rien n'a été fait pour remédier à la situation.

Il est tout à fait regrettable que le comportement des dirigeants politiques encourage le public à adopter un comportement similaire. Outre certains exemples mentionnés dans mon rapport, rien qu'au cours des dernières semaines, une immense peinture murale du criminel de guerre condamné Ratko Mladić est apparue dans la ville de Foča, en Republika Srpska, qui est, nous le savons tous, un lieu où des crimes de guerre innommables ont été commis.

L'absence d'un comportement plus responsable, avant tout de la part des dirigeants politiques, souligne une fois de plus la nécessité de criminaliser l'apologie des criminels de guerre ainsi que la contestation du génocide. Je dois faire part au Conseil de la déception qui a été la mienne de constater que quelques efforts en ce sens ont échoué devant le Parlement de Bosnie-Herzégovine. En conséquence, je suis de plus en plus appelé par divers groupes de citoyens à imposer une telle législation. Quoi qu'il en soit, je rappelle ici l'avis de la Commission européenne sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, qui déclare sans équivoque : « Le révisionnisme et la contestation du génocide sont en contradiction avec les valeurs européennes les plus fondamentales ».

Il y a certains domaines dans lesquels je garde espoir, comme c'est le cas avec Mostar. Après 12 ans, la ville de Mostar a fini par organiser des élections locales, élisant finalement un nouveau maire, M. Mario Kordić, que j'ai rencontré, et dont l'énergie et l'enthousiasme m'ont impressionné. Jusqu'à présent, il semble y avoir beaucoup de bonne volonté au sein du nouveau conseil municipal de Mostar, et je suis convaincu qu'il fera un effort honnête pour régler les nombreux problèmes qui se sont accumulés au cours de toutes ces années sans conseil municipal. Mais, en même temps, le fait de mentionner Mostar comme une réussite montre à quel point nous sommes désespérément à la recherche de la moindre réussite. En réalité, Mostar est un chantier en cours de construction.

Je dois également noter que le conseil municipal de Sarajevo a récemment élu un nouveau maire, une femme jeune et enthousiaste, Benjamina Karić, que j'ai rencontrée récemment et qui est issue d'une famille multiculturelle. Les citoyens de Banja Luka ont directement élu un nouveau maire, un membre des partis d'opposition de la Republika Srpska, Drasko Stanivukovic, âgé de 27 ans seulement, et qui a, jusqu'à présent, adopté une approche transparente dans son travail.

La date du 7 décembre 2020 marque le cinquantième anniversaire de ce que l'on appelle la génuflexion de Varsovie, où, pendant la Seconde Guerre mondiale, des milliers de Juifs ont perdu la vie aux mains de leurs oppresseurs allemands. Après avoir déposé la gerbe, le Chancelier Brandt s'est agenouillé devant le mémorial. C'était un acte d'expiation historique et stupéfiant.

Voilà à quoi ressemble le leadership et ce dont la Bosnie-Herzégovine a cruellement besoin aujourd'hui. Dans ce contexte, je voudrais appeler la Présidence de la Bosnie-Herzégovine à respecter les engagements qu'elle a pris dans la déclaration qu'elle a faite à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine et à organiser, en 2021, une commémoration conjointe pour toutes les victimes de la guerre en Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'à y participer. Je pense qu'un tel acte serait curatif pour tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine, même parmi les membres de la Présidence eux-mêmes.

Lors de ma précédente intervention en novembre, j'ai invité instamment les autorités de Bosnie-Herzégovine à mettre en œuvre le troisième plan d'action national sur l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, qui est en vigueur jusqu'en 2022. Je tiens particulièrement à souligner le rôle important que jouent les femmes dans le rétablissement de la confiance et la direction politique. Il y a eu quelques avancées, telles que les efforts déployés par le Ministère de la défense de Bosnie-Herzégovine pour accroître le rôle des femmes au sein des missions de maintien de la paix. Néanmoins, même si elles sont en première ligne de la lutte contre la COVID-19, les femmes ont subi de manière disproportionnée les conséquences de la crise économique qui a suivi. Les femmes ont souvent été les premières à être licenciées et les autorités ont réduit la part de la protection sociale dans les budgets d'urgence. Pendant la pandémie, nous avons également constaté une augmentation de 30 % du nombre de femmes demandant de l'aide après avoir subi des violences.

Je voudrais signaler les nombreuses réfugiées bosniennes qui occupent des fonctions politiques importantes en dehors du pays, notamment Alma Zadić, Ministre autrichienne de la justice, née à Tuzla ; la très honorable baronne Arminka Helić, qui siège à la Chambre des Lords du Royaume-Uni, née à Gračanica ; Hannah Sumeja Atić, membre du Cabinet de la Première Ministre norvégienne, née à Bugojno ; Aida Hadzialic, ancienne Ministre suédoise de l'enseignement supérieur et secondaire, née à Foča ; et Dzenita Abaza, maire de Kalmar, en Suède, également née à Foča.

Cela montre que le principal atout de la Bosnie-Herzégovine est son potentiel humain mais, en raison de la situation instable, cet atout est de plus en plus exporté. Les femmes que j'ai mentionnées ont fui le pays pendant la guerre. Les jeunes diplômés quittent désormais le pays à la recherche d'un avenir meilleur, non pas à cause de l'économie, mais en raison du népotisme et de la corruption dans le secteur de la santé, de l'absence générale d'état de droit et, de plus en plus, de l'instabilité politique.

En tant que communauté internationale, nous devons nous efforcer d'aider la Bosnie-Herzégovine à conserver ses plus grandes richesses et ressources. Cela ne sera possible qu'à condition de l'aider à rester un État stable, pacifique et prospère qui fonctionne correctement et répond aux besoins et aux intérêts de tous ses peuples, un État qui est pleinement intégré à l'Union européenne et aux autres structures euro-atlantiques. Les dirigeants politiques de Bosnie-Herzégovine doivent enfin apprendre à diriger réellement ou à laisser leur place.

Enfin, il est possible que ce soit ma dernière intervention devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Haut-Représentant. Je souhaite donc saisir cette occasion pour réfléchir à certains des enseignements tirés ces 12 dernières années.

Vivre et travailler en Bosnie-Herzégovine a été l'un des grands plaisirs de ma vie. Dans l'ensemble, les habitants sont parmi les plus gentils et les plus attentionnés que j'aie jamais rencontrés. Les voisins prennent soin les uns des autres. Il serait erroné d'affirmer que les habitants ne peuvent pas vivre ensemble : ce sont les responsables politiques qui passent trop de temps à se concentrer sur ce qui les divise, plutôt que sur ce qui les unit. Après des années de rhétorique clivante incontrôlée, nous avons besoin de responsables politiques capables d'unir et de diriger.

J'espérais annoncer aujourd'hui aux membres du Conseil que la mission était accomplie. Malheureusement, et à mon grand regret, la Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui est un pays aux structures de gouvernance largement inefficaces, embourbé dans des impasses politiques permanentes, où la corruption est généralisée et l'état de droit fragile. À l'heure où la situation politique est déstabilisée par des appels à la dissolution de l'État et où la Bosnie-Herzégovine est encore loin d'une stabilité politique durable, la mobilisation de la communauté internationale reste cruciale.

La Bosnie-Herzégovine reste *de facto* un conflit gelé, où les dirigeants politiques continuent de poursuivre des objectifs de guerre et de diffuser des discours clivants et des programmes politiques nationalistes. La société multiethnique et diverse qui existait avant le conflit a pratiquement disparu, tandis qu'il devient plus difficile de défendre la préservation des espaces multiethniques et de résister à la création d'espaces mono-ethniques. Les propos haineux, la glorification des criminels de guerre et le révisionnisme ou le négationnisme du génocide, qui a été confirmé par les institutions judiciaires internationales, sont courants dans le discours politique.

Parmi les défis à relever de toute urgence aujourd'hui, on peut citer le refus d'accepter l'autorité de l'État et de se conformer à l'état de droit, le fait de défier ou de mépriser le cadre juridique et constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine, le fait de ne pas coopérer avec les autorités judiciaires et les forces de l'ordre au niveau de l'État ou de leur porter activement atteinte et le fait de défier l'autorité et les décisions des hauts-représentants. Dans mes précédents exposés au Conseil, j'ai constamment alerté la communauté internationale sur les dangers de laisser cette situation perdurer sans aucun contrôle.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, lorsque je suis arrivé en Bosnie-Herzégovine en tant que Haut-Représentant en 2009, le mot d'ordre était « appropriation locale ». À quelques exceptions près au début, nous avons essayé cette méthode, et elle ne fonctionne pas. Nous voici une dizaine d'années plus tard en train de parler de dissolution pacifique. La Bosnie-Herzégovine doit s'engager fermement sur la voie de l'Union européenne, mais aujourd'hui, l'un de ses dirigeants politiques prône ouvertement la division du pays et, ce faisant, dénigre et méprise l'Union européenne.

Nous avons connu une période d'interventionnisme robuste, qui a suscité quelques critiques, mais qui, soyons honnêtes, a grandement aidé la Bosnie-Herzégovine à avancer, et une période plus longue d'appropriation locale, au cours de laquelle un pas en avant a souvent été suivi de deux pas en arrière. Il est peut-être temps d'envisager une approche différente, à mi-chemin entre ces deux extrêmes. Quoi qu'il en soit, la communauté internationale doit prendre des mesures décisives pour mettre un terme à ces tendances centrifuges, qui entraînent le pays dans une spirale négative. Cela pourrait avoir des conséquences sur le plan politique et de la sécurité non seulement pour le pays, mais aussi pour la région et le reste de l'Europe.

Tant qu'il n'y aura pas d'engagement véritable et démontré en faveur de la paix et de la stabilité et que la stabilité durable et l'inviolabilité de la Bosnie-Herzégovine ne seront pas garanties, la communauté internationale devra conserver tous les

instruments à sa disposition pour faire face à toute menace potentielle, notamment les pouvoirs exécutifs du Haut-Représentant, le maintien des juges internationaux à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, les mécanismes internationaux dans le district de Brčko et la présence militaire internationale en Bosnie-Herzégovine.

Personnellement, j'ai l'impression que nous sommes très loin d'une situation qui permettrait de modifier les arrangements de l'après-Dayton en Bosnie-Herzégovine. Au lieu de prendre une décision hâtive, nous devons accepter que la stabilisation de la paix prenne du temps. C'était également l'avis de Karel Schwarzenberg, Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, qui, lorsque son pays assurait la présidence de l'Union européenne en 2009, avait appuyé ma candidature au poste de Haut-Représentant et m'avait dit : « Nous devons avoir une approche à long terme concernant la Bosnie-Herzégovine ». Nous devons également accepter que le rythme des progrès ait ralenti, car nous avons décidé de modifier trop rapidement notre approche solide concernant la Bosnie-Herzégovine.

Malheureusement, nous devons être honnêtes avec nous-mêmes : les écarts croissants au sein de la communauté internationale en général ne contribuent pas à améliorer la situation en Bosnie-Herzégovine et dans la région. C'est pourquoi je lance un nouvel appel à la communauté internationale pour qu'elle reste unie et résolue et qu'elle œuvre de concert pour proposer des solutions et résoudre les problèmes. La Bosnie-Herzégovine est un pays singulier, qui appelle une approche singulière.

Je suis de plus en plus tenté de croire que les élites politiques actuelles de l'après-guerre, pour la plupart détachées de la réalité, ne sont ni prêtes à affronter les défis contemporains ni équipées pour répondre aux besoins réels des citoyens de Bosnie-Herzégovine. J'ai tendance à croire qu'elles ne sont pas de véritables partenaires animés par le désir de faire avancer le pays. Nous devons donc trouver le moyen de traiter avec elles de manière plus ferme et, dans le même temps, de nous en affranchir, notamment en trouvant de nouveaux partenaires.

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe en Bosnie-Herzégovine des forces progressistes avec lesquelles nous pouvons nous associer et qui souhaitent normaliser leur pays. L'histoire montre que nous pouvons connaître un succès incroyable. N'oublions pas qu'en 2005 la Bosnie-Herzégovine était le symbole du règlement des conflits, un pays qui mettait en œuvre des réformes structurelles et s'acheminait vers un changement constitutionnel. Si nous avons été capables de constituer une seule armée à partir de trois armées qui se sont affrontées une décennie plus tôt, nous pouvons certainement faire ce qui reste à faire.

Mais je dois être franc. La communauté internationale et les acteurs progressistes de Bosnie-Herzégovine commettent une erreur fondamentale s'ils pensent que les choses vont s'arranger d'une manière ou d'une autre parce que le temps joue en notre faveur. Cela restera une erreur fondamentale tant que les forces de désintégration seront plus fortes que les forces de réintégration. Pour que le temps joue en notre faveur, nous devons revenir à une dynamique de réforme et de réintégration.

Je tiens à vous remercier pour votre coopération et votre attention pendant toutes ces années.

Annexe II

Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut-Représentant Inzko de son exposé. Je voudrais faire les trois remarques suivantes.

Premièrement, la Chine se félicite de la stabilité persistante de la situation générale en Bosnie-Herzégovine. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton, la Présidence de la Bosnie-Herzégovine a réitéré son attachement à cet accord. Les élections locales se sont déroulées sans heurts, comme prévu, et la réforme du District de Brcko progresse à un rythme régulier. Il s'agit là d'évolutions positives qui méritent d'être reconnues. Dans le même temps, le processus d'édification de la nation en Bosnie-Herzégovine reste confronté à de nombreux défis. Nous encourageons toutes les parties à œuvrer en faveur des intérêts du pays et de son peuple, à renforcer le dialogue et les consultations, à améliorer la confiance mutuelle, à promouvoir l'harmonie ethnique, à résoudre les différends, à concilier les divergences et à promouvoir des solutions aux questions en suspens dans le cadre de l'édification de la nation.

Deuxièmement, la Chine espère que tous les groupes ethniques de Bosnie-Herzégovine travailleront ensemble pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui doit encore être maîtrisée. Nous encourageons toutes les parties à rester unies et coordonnées pour protéger la sécurité et la santé des personnes de toutes les ethnies, et à saisir cette occasion pour renforcer la confiance mutuelle et la réconciliation et pour parvenir à une coexistence harmonieuse. La communauté internationale doit renforcer son appui à la Bosnie-Herzégovine dans la lutte contre la pandémie. La Chine a fait don d'équipements de protection et de kits de dépistage et a organisé plusieurs groupes d'experts médicaux pour partager leurs expériences et leurs pratiques avec leurs homologues de Bosnie-Herzégovine. Récemment, nous avons fourni des vaccins contre la COVID-19 fabriqués en Chine.

Troisièmement, la Chine appelle la communauté internationale à adopter une approche juste et équilibrée sur la question de la Bosnie-Herzégovine. Nous encourageons le Haut-Représentant à poursuivre un dialogue et une coopération constructifs avec toutes les parties bosniennes. La nomination du Haut-Représentant doit se faire conformément à l'Accord de paix de Dayton et aux pratiques établies.

Depuis la signature de l'Accord de paix de Dayton il y a 25 ans, la situation en Bosnie-Herzégovine a connu de grands changements. La communauté internationale doit examiner, à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain, les moyens d'aider concrètement la Bosnie-Herzégovine à mettre en œuvre l'Accord de paix de Dayton afin de mieux répondre aux besoins de sa population. La Chine respecte la souveraineté, l'indépendance, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et estime que son peuple a la capacité et la sagesse nécessaires pour régler ses propres problèmes. La Chine continuera à collaborer avec tous les pays pour appuyer le processus de réconciliation nationale en Bosnie-Herzégovine et préserver la paix et la stabilité dans ce pays et dans les Balkans occidentaux.

Annexe III

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut-Représentant Valentin Inzko de son exposé détaillé aujourd'hui. Nous saluons son travail, d'autant plus qu'il s'acquitte de presque 100 % de ses tâches, bien que la taille et le budget de son équipe aient considérablement diminué au fil des ans. Nous appuyons pleinement un Bureau du Haut-Représentant qui soit robuste et efficace, condition nécessaire pour qu'il puisse s'acquitter des responsabilités prévues dans son mandat et atténuer les risques pour la stabilité en Bosnie-Herzégovine. M. Inzko, l'analyse de la situation dans le pays qui figure dans votre dernier rapport périodique au Secrétaire général (voir S/2021/409) est excellente, et nous vous encourageons à inclure également les éléments concernant la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans vos futurs rapports.

L'Estonie appuie fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et est convaincue que son avenir est lié à la perspective euro-atlantique, conformément aux aspirations légitimes de ses citoyens. Nous saluons les élections locales qui se sont tenues dans la ville de Mostar le 20 décembre dernier pour la première fois depuis 2008, ainsi que l'adoption du texte révisé de la Stratégie nationale de poursuite des crimes de guerre, qui représentent toutes deux des avancées importantes pour le pays sur la voie de l'intégration à l'Union européenne.

Nous appelons les dirigeants de la présidence à saisir l'opportunité de 2021, année non électorale, pour montrer, de l'avis de la Commission européenne, des progrès concrets dans la mise en œuvre des autres grandes priorités, en particulier la réforme électorale et constitutionnelle pour garantir l'égalité et la non-discrimination des citoyens et faire progresser l'état de droit. Nous les encourageons également à promouvoir l'emploi et l'éducation des jeunes, ainsi que l'égalité des sexes, et à mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité de manière inclusive.

Nous réitérons notre appui total à l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine (EUFOR ALTHEA) et à son mandat, car cette mission contribue fortement aux efforts déployés par le pays pour garantir la sûreté et la sécurité, ce qui est particulièrement important dans le climat politique compliqué qui règne actuellement dans le pays.

La montée d'une rhétorique nationaliste et clivante en Bosnie-Herzégovine est très préoccupante. Il est inacceptable de diffuser des discours provocateurs, de nier les crimes de guerre, de glorifier des criminels de guerre condamnés et de minimiser le génocide de Srebrenica de quelque manière que ce soit.

Nous exhortons les partis politiques du pays à entamer un dialogue et à favoriser un environnement propice à l'unité, au consensus et à un engagement constructif dans l'intérêt des citoyens. La Republika Srpska doit cesser de prôner la sécession et s'abstenir de toute action ou politique susceptible de déstabiliser le pays. Il est grand temps de mettre les divergences de côté, de s'attacher à apaiser les tensions politiques et à promouvoir la réconciliation, et de se concentrer sur la formation du Gouvernement de la Fédération.

Le bon fonctionnement de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine revêt une importance stratégique vitale pour le pays, et nous apportons tout notre appui à ses juges internationaux. Tous les partis politiques du pays doivent donner effet aux décisions judiciaires importantes de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des droits de l'homme.

Comme nous l'avons appris dans le dernier rapport du Haut-Représentant, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sérieusement perturbé l'économie de la Bosnie-Herzégovine. L'Estonie appuie fermement la solidarité dont l'Union européenne fait preuve à l'égard des Balkans occidentaux et l'aide qu'elle a apportée au pays pour répondre aux besoins de santé immédiats ainsi qu'aux effets socioéconomiques à long terme de la pandémie. Nous saluons l'action et le concours de tous les autres acteurs, tels que le coordonnateur résident de l'ONU et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui ont fourni une assistance à la Bosnie-Herzégovine pendant la pandémie.

Nous félicitons également l'UNICEF, le PNUD et l'UNESCO pour la mise en œuvre du projet Dialogue pour l'avenir, dont l'objectif est de renforcer les plateformes de dialogue locales, en réunissant des dirigeants locaux, ainsi que des membres de la société civile, des jeunes, des chefs religieux et des organisations de femmes.

Pour aller de l'avant, tous les dirigeants politiques du pays doivent obtenir des résultats concrets et mettre en œuvre des réformes fondamentales. Nous appelons les dirigeants à travailler dans la solidarité et l'unité.

Annexe IV

Déclaration de M^me^ Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je souhaite à mon tour plein succès à la Chine pour sa présidence du Conseil de sécurité au mois de mai et féliciter le Viet Nam pour sa présidence réussie du mois dernier.

Je remercie le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, pour son exposé et je salue son engagement sans relâche au service de la Bosnie-Herzégovine au cours des 12 dernières années. Je salue également la présence parmi nous aujourd'hui des représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Serbie et de l'Union européenne.

À un moment où certains choisissent en Bosnie-Herzégovine de jouer la carte de la division et de l'exacerbation des tensions, la France, en tant que témoin de l'Accord de Dayton, réaffirme avec force son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et appelle tous les témoins de cet Accord à continuer de s'en porter garants. Les rhétoriques de division, les discours nationalistes et sécessionnistes ou évoquant la potentialité d'une guerre ne sont pas acceptables.

La France appelle les responsables politiques de Bosnie-Herzégovine à se concentrer sur les véritables défis que ce pays doit relever. Ils sont nombreux : la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à laquelle l'Union européenne a apporté son soutien, l'adoption et la mise en œuvre des réformes nécessaires à son développement et à son rapprochement européen.

Nous saluons d'ailleurs certaines réalisations récentes comme la tenue des élections locales en 2020, en particulier à Mostar pour la première fois depuis 2008, comme cela a été mentionné à plusieurs reprises, et nous appelons les autorités municipales nouvellement élues à mener des actions locales, concrètes, inclusives et au bénéfice de l'ensemble de leurs administrés. Mais bien davantage doit être fait pour mettre en œuvre les 14 priorités clefs de l'avis de la Commission européenne. L'année 2021, sans échéance électorale, constitue une opportunité pour progresser dans la mise en œuvre de ces réformes. Nous appelons à des progrès en matière de bon fonctionnement des institutions démocratiques, notamment au niveau de l'État central, et de consolidation de l'état de droit, en particulier en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption. S'agissant de la réforme électorale, elle doit être mise en œuvre conformément aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, aux recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de la Commission de Venise.

La participation pleine et effective des femmes à la vie politique doit, en outre, être une priorité. Nous continuons également d'appeler à la formation des gouvernements de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ainsi que de l'ensemble des cantons qui n'en disposent toujours pas, et à un fonctionnement institutionnel normal du pays.

Alors que nous avons commémoré, le 11 juillet 2020, le vingt-cinquième anniversaire du génocide de Srebrenica, la France réaffirme sa condamnation la plus ferme de la glorification des criminels de guerre condamnés par la justice et de la négation du génocide, qui sont incompatibles avec les valeurs de l'Union européenne.

La justice nationale et internationale a effectué un travail remarquable pour poursuivre et condamner les responsables des atrocités commises pendant le conflit des années 90 et ses décisions doivent être respectées. Les victimes de violences sexuelles doivent être reconnues. La France réaffirme l'importance de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition pour ces crimes. Les processus de justice transitionnelle et de réconciliation restent la seule base solide pour l'avenir du pays.

En raison d'une situation politique tendue et, en particulier, de la résurgence des discours qui contestent l'existence de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État, nous réaffirmons notre conviction que le Bureau du Haut-Représentant comme l'opération militaire de l'Union européenne, EUFOR Althea, au sein de laquelle la France s'est réengagée, doivent encore être maintenus. Nous appelons les autorités de Bosnie-Herzégovine à surmonter leurs divisions et à redoubler d'efforts dans la mise en œuvre des réformes préconisées par l'Union européenne, mais aussi le programme « 5 plus 2 » qui conditionne la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

Je souhaite enfin réaffirmer le plein soutien de la France à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine et des pays des Balkans occidentaux plus largement. Pour qu'elle se matérialise, des efforts accrus en matière de réforme et le rejet ferme des rhétoriques de division sont plus que jamais nécessaires.

Annexe V

Déclaration de M. Ravindra Raguttahalli, Représentant permanent adjoint de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord adresser nos meilleurs vœux à la délégation chinoise à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai, et lui souhaiter plein succès. Je tiens à remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko pour son exposé utile et pour son rapport complet et détaillé (voir S/2021/409).

L'Accord de paix de Dayton reste la pierre angulaire de l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Bosnie-Herzégovine. À ce jour, il demeure le cadre permettant de trouver des solutions en ce qui concerne le règlement du conflit interethnique grâce au dialogue entre les parties, sur la base de l'égalité et du respect mutuel, du compromis et du consensus.

Le Bureau du Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, en tant que mécanisme institutionnel international *ad hoc*, a supervisé la mise en œuvre des aspects civils de l'Accord. À cette fin, nous saluons également les progrès accomplis au cours des 25 dernières années et le rôle important joué par l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, EUFOR Althea, ainsi que la contribution apportée par la communauté internationale. Ces efforts ont apporté la paix et permis de maintenir en place une structure de gouvernance politique complexe. Ces derniers temps, certaines frictions visibles, notamment des discours et des actions qui auraient pu être évités, ont toutefois entravé les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord.

Nous pensons qu'il incombe au Bureau du Haut-Représentant de continuer à travailler avec toutes les parties de manière objective afin d'instaurer la confiance pour surmonter les obstacles. Le Bureau du Haut-Représentant est un mécanisme *ad hoc,* et la mise en œuvre rapide du programme « 5 plus 2 » doit rester la priorité absolue. Nous sommes d'avis que la question de l'avenir du Bureau du Haut-Représentant doit être résolue par consensus.

Au cours de la période considérée, il y a eu des évolutions positives, malgré les conséquences négatives de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La présidence tripartite a publié une déclaration commune à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, dans laquelle elle exprime sa volonté de respecter les dispositions de l'Accord et de la Constitution. Des élections à l'Assemblée du District de Brcko et aux assemblées locales des villes et municipalités de la Fédération et de la Republika Srpska ont eu lieu. Il s'agit d'une tendance encourageante qui témoigne de la foi des populations dans la démocratie. Comme l'a indiqué le Haut-Représentant, le Conseil des ministres s'est réuni régulièrement et la présidence a également pris des décisions dans l'exercice de ses compétences. Dans le même temps, comme l'indique le rapport du Bureau du Haut-Représentant, il reste plusieurs domaines dans lesquels les progrès sont insuffisants ou insatisfaisants, notamment pour ce qui est de mettre fin à la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique et d'améliorer la coordination entre l'État et les institutions au niveau des entités.

L'augmentation du nombre de migrants clandestins transitant par la Bosnie-Herzégovine est très préoccupante, étant donné ses conséquences sur la sécurité intérieure et les risques de radicalisation. L'Inde est prête à contribuer au renforcement des capacités pour relever ce défi.

Nous saluons la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans les années 90. Ayant été témoins d'un génocide dans notre propre région il y a 50 ans, nous sommes convaincus qu'il faut poursuivre les efforts pour rendre justice à ceux qui ont été massacrés ou qui ont disparu. À cet égard, nous saluons l'adoption de la stratégie nationale révisée de traitement des crimes de guerre.

Même s'il n'y a eu guère de progrès dans la mise en œuvre du programme « 5 plus 2 », nous ne devons pas perdre de vue les évolutions positives, telles que les élections à l'Assemblée du District de Brcko. La Bosnie-Herzégovine a fait des progrès considérables s'agissant de construire un pays multiethnique, multilingue, multiculturel et multireligieux. Les problèmes auxquels le pays se heurte sont habituels et inévitables sur le chemin de l'édification d'une nation, surtout lorsqu'elle est peuplée par des personnes de confessions, d'ethnies et de langues différentes. Nous espérons que les parties bosniennes continueront à coopérer dans un esprit de compromis et de maturité pour régler toutes les questions en suspens.

Annexe VI

Déclaration de M^me^ Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

À l'instar d'autres orateurs, je tiens, Monsieur le Président, à vous souhaiter bonne chance alors que vous entamez votre présidence. Je tiens également à remercier de nouveau nos collègues vietnamiens pour l'excellent travail qu'ils ont accompli pendant le mois qui vient de s'achever.

C'est la première fois, en tant que nouveau membre, que l'Irlande a l'occasion d'aborder la question de la Bosnie-Herzégovine. Par conséquent, je tiens tout d'abord à exprimer notre appui vigoureux à une Bosnie-Herzégovine unique, souveraine, unie et multiethnique. Je tiens également à exprimer notre appui au Bureau du Haut-Représentant et à l'opération Althea dirigée par l'Union européenne, à laquelle l'Irlande est fière de participer.

Je voudrais remercier le Haut-Représentant, M. Inzko, pour l'évaluation claire et détaillée de la situation actuelle en Bosnie-Herzégovine qu'il vient de nous présenter. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue aux représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie.

Bien que le rapport dont nous sommes saisis (voir S/2021/409) soulève de graves sujets de préoccupation, je tiens tout d'abord à saluer certaines des évolutions positives de ces derniers mois. Je parle de la tenue d'élections locales à Mostar en décembre dernier, pour la première fois en 12 ans, dont nous nous félicitons tout particulièrement, ainsi que de l'adoption de la stratégie révisée de traitement des crimes de guerre. En outre, l'Irlande se félicite vivement des progrès réalisés dans le renforcement des droits des personnes rescapées de violences sexuelles commises pendant la guerre. Les violences sexuelles liées aux conflits sont toujours un fléau dans les conflits actuels, partout dans le monde. Nous constatons avec une vive satisfaction que des mesures ont été finalement prises pour offrir des réparations tant attendues aux femmes bosniennes qui ont été victimes de ces crimes odieux.

L'Irlande appuie pleinement la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine. Nous encourageons ce pays à mettre à profit cette année pour faire des progrès décisifs en la matière. Des progrès concrets en ce qui concerne les réformes du cadre électoral sont nécessaires, et nous invitons la Bosnie-Herzégovine à faire preuve d'ambition. Dans le cadre de ces réformes, il faut notamment apporter des amendements à la Constitution et à la loi électorale afin de respecter les normes européennes et de garantir que tous les citoyens puissent exercer leurs droits politiques. Nous savons que, pour mener à bien ces réformes indispensables, toutes les parties devront faire preuve d'initiative et engager un dialogue sincère et constructif.

De plus, des progrès s'imposent en ce qui concerne les 14 priorités essentielles en matière de réforme fixées dans l'avis de la Commission européenne, notamment s'agissant de l'état de droit. Ces progrès sont nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le système judiciaire. La Bosnie-Herzégovine ne pourra avancer sur la voie de son adhésion à l'Union européenne que si elle réalise l'ensemble de ces réformes essentielles. À cet égard, l'Irlande salue le travail du Représentant spécial de l'Union européenne, M. Sattler, et de son équipe.

Comme nous tous, la Bosnie-Herzégovine a été confrontée à de graves problèmes en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je tiens à présenter les condoléances de l'Irlande pour les pertes en vies humaines. Nous nous félicitons également du versement par l'Union européenne de 80 millions d'euros à la Bosnie-Herzégovine pour l'aider à faire face aux conséquences immédiates de la pandémie. Nous constatons avec satisfaction que le processus de livraison de

vaccins dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 a débuté, aujourd'hui même je pense. Le plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux adopté en 2020 par l'Union européenne permettra de relever les défis stratégiques à plus long terme auxquels le pays est confronté.

L'Irlande demeure vivement préoccupée par la rhétorique négative et porteuse de division, en particulier la glorification des criminels de guerre, qui ne fait qu'accentuer les divisions existantes et éloigne les perspectives de réconciliation. Nous appelons toutes les parties à rejeter cette rhétorique et à œuvrer plutôt à la réalisation d'objectifs communs, à s'attaquer aux problèmes découlant de la COVID-19 et à accélérer la mise en œuvre des réformes nécessaires en vue de l'adhésion à l'Union européenne.

Cela signifie qu'il faut répondre aux besoins de tous les citoyens. Nous appelons toutes les parties à défendre et à respecter les principes primordiaux d'égalité et d'inclusion, qui seront le fondement d'un avenir stable et prospère pour la Bosnie-Herzégovine. Cette stratégie permettra également aux femmes de participer pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité à la prise de décision à tous les niveaux. Nous saurions gré au Bureau du Haut-Représentant de mettre davantage l'accent sur la question de l'égalité des sexes dans ses rapports.

Pour terminer, il est clair que la Bosnie-Herzégovine doit maintenant prendre des mesures décisives pour surmonter le triste héritage du passé. Beaucoup de tâches difficiles restent à accomplir, et nous espérons sincèrement que des mesures décisives seront prises dans ce sens et appliquées cette année.

Annexe VII

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous souhaite, Monsieur le Président, une présidence du Conseil de sécurité couronnée de succès ce mois-ci, et je félicite le Viet Nam d'avoir dirigé avec succès les travaux du Conseil en avril.

Je remercie le Haut-Représentant Valentin Inzko de son exposé.

Le Kenya félicite le Bureau du Haut-Représentant pour les efforts qu'il déploie en vue de progresser dans la réalisation des cinq objectifs et des deux conditions qui demeurent indispensables pour garantir la stabilité à long terme en Bosnie-Herzégovine. Nous appelons les autorités à œuvrer de concert pour progresser dans la réalisation de ces cinq objectifs et de ces deux conditions, ainsi que pour garantir le plein respect de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

Le Kenya prend acte de la déclaration commune des membres de la présidence tripartite publiée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du paraphe de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine. Nous les exhortons à prendre des mesures concrètes pour honorer l'engagement qu'ils ont pris de respecter les dispositions de l'Accord et de la Constitution et de créer une société ouverte à tous ses peuples et à tous ses citoyens.

Le Kenya estime qu'il s'agit là des conditions minimales pour que la Bosnie-Herzégovine puisse tracer sa propre voie vers une démocratie stable et effective, et qu'une communauté de vues, en particulier au niveau des dirigeants, est primordiale pour jeter les bases solides d'une gouvernance efficace.

Nous demandons instamment aux autorités de Bosnie-Herzégovine de s'abstenir de toute action susceptible de diviser la population sur la base de considérations ethniques ou religieuses. Toute tentative en ce sens mettrait en péril la paix que le peuple bosnien mérite. Le Kenya tient à souligner que toute résistance des dirigeants à l'inclusion et au respect de la diversité, en particulier dans un pays multiethnique sortant d'un conflit, met en péril la paix.

Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, qui a connu un conflit violent au point de nécessiter l'intervention de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, les déclarations ou les politiques de dirigeants qui prônent la séparation et le nationalisme ethnique doivent être surveillées attentivement et donner lieu à des mesures fermes pour éviter une reprise du conflit.

Comme de nombreux pays dans le monde, la Bosnie-Herzégovine est aux prises avec les conséquences négatives persistantes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie est un problème commun qui appelle une riposte commune. Cependant, les divergences politiques ont malheureusement fait obstacle à une action concertée et coordonnée pour faire face à la pandémie. Le Kenya exhorte tous les dirigeants en Bosnie-Herzégovine à mettre de côté leurs différences et à collaborer.

En conclusion, le Kenya exhorte les autorités à renforcer leurs stratégies de lutte contre le terrorisme. Il s'agit notamment de redoubler d'efforts pour mettre en place les capacités juridiques et de désengagement dans la perspective du rapatriement et du retour des combattants qui sont allés se battre dans les rangs de l'État islamique d'Iraq et du Cham à l'étranger. Il faut également mettre en œuvre une solide stratégie de prévention du terrorisme, sur la base de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU et du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent.

Le Kenya encourage également les parties à collaborer pour créer un environnement propice au retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers et leurs lieux d'origine, notamment en mettant fin aux discours qui créent des divisions et à la glorification des criminels de guerre.

Annexe VIII

Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Je vous souhaite plein succès à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, Monsieur le Président, et je félicite une fois de plus le Viet Nam.

Je remercie le Haut-Représentant Inzko de son rapport (voir S/2021/409), et je saisis cette occasion pour l'assurer de l'appui de mon pays à l'action de son bureau. Je prends également acte de la présence des représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Serbie et de l'Union européenne.

Le mandat confié par les citoyens aux dirigeants qu'ils ont élus et la formation d'un gouvernement doivent être une priorité. La formation du gouvernement de la Fédération ne peut être l'otage de calculs politiques ou de revanchisme. Plus de deux ans après les dernières élections générales, la formation officielle d'un gouvernement ne peut plus être reportée. Dans ce sens, toutes les factions politiques doivent respecter et protéger l'architecture institutionnelle, qui incarne la garantie et la sauvegarde de la stabilité et de l'unité nationale. C'est pourquoi nous appelons à accélérer les nominations pendantes.

Nous reconnaissons le rôle vital de la Commission électorale centrale qui, sur fond de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et malgré les attaques constantes contre l'institution, a organisé aussi bien les élections locales de 2020 dans la Fédération et en Republika Srprska que les élections à l'Assemblée du District de Brčko. Nous saluons également le fait que les citoyens de Mostar ont participé aux premières élections organisées au niveau municipal depuis 2008.

Toutefois, nous déplorons l'absence de progrès au regard de la mise en œuvre du programme « 5 plus 2 », c'est-à-dire les cinq objectifs et deux conditions nécessaires à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, tel que mandaté par le Conseil. Nous appelons les parties à progresser sur ce point, qui constitue également un aspect central de leur projet d'intégration européenne.

L'état de droit est la pierre angulaire de la stabilité institutionnelle. Les arguments qui ont pour objet d'expulser les juges internationaux en poste à la Cour constitutionnelle compromettent l'état de droit. Nous insistons donc sur l'importance de respecter en tout temps les décisions contraignantes du pouvoir judiciaire et les dispositions de la Constitution. Le retard accusé dans la nomination des quatre juges manquants à la Cour constitutionnelle de la Fédération a une incidence directe sur l'important travail de cet organe judiciaire, et nous exhortons à mener le processus à son terme dans les plus brefs délais.

Nous suivons également avec inquiétude les attaques contre la Cour constitutionnelle, la déstabilisation de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine et la demande de « dissolution pacifique » présentée par la Republika Srprska. L'un des principes directeurs de l'Accord de Dayton veut que les signataires s'abstiennent de tout acte contraire à l'intégrité territoriale ou à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, deux éléments qui ne peuvent ni ne doivent être négociables. C'est là un principe de droit international qui est également inscrit dans la Charte des Nations Unies elle-même. Il est impératif de protéger et de préserver l'équilibre politique garant du respect du cadre juridique du pays, ce qui garantit par là-même les droits et l'égalité de tous les groupes concernés.

Réconciliation, cohésion et inclusion doivent être les maîtres mots. Il n'y a aucune place pour les discours de haine, la glorification des criminels de guerre, la rhétorique clivante ou le révisionnisme historique. Nous appelons les dirigeants des différentes forces politiques à concentrer leurs efforts sur la recherche de ce qui les réunit et ce qu'ils ont en partage, et à rejeter les discours qui alimentent les tensions ethniques et exploitent la désinformation, en gardant toujours à l'esprit le bien-être de leurs citoyens.

Pour terminer, ma délégation prie le Bureau du Haut-Représentant de bien vouloir communiquer des informations sur la représentation des femmes dans la vie politique du pays, en particulier dans le contexte des élections de novembre dernier.

Annexe IX

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je remercie M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, pour la qualité de son exposé.

Ma délégation se réjouit de la tenue des élections locales en Bosnie-Herzégovine, particulièrement dans la ville de Mostar où il n'y a pas eu de scrutin depuis 2008.

Cependant, cette dynamique positive ne doit pas occulter le dysfonctionnement institutionnel lié, entre autres, à l'absence de gouvernement fédéral, résultant de la non-mise en œuvre des résultats des élections fédérales de 2018. C'est pourquoi il est important que des réformes cruciales soient menées, notamment à travers la mise en place d'un système électoral transparent et inclusif, ainsi que des efforts de consolidation de l'état de droit.

En outre, nous encourageons les autorités à s'accorder sur une approche unifiée et coordonnée dans la riposte contre la maladie à coronavirus (COVID-19), en vue d'en atténuer l'impact socioéconomique néfaste sur les populations.

Le manque de progrès significatifs dans la mise en œuvre du programme « 5 plus 2 » constitue une préoccupation majeure à laquelle des réponses appropriées sont nécessaires. À cet effet, nous exhortons les parties au strict respect de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'à l'observance des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le devenir du Bureau du Haut-Représentant.

Le retour des réfugiés et personnes déplacées demeure un aspect auquel il convient d'accorder une importance capitale. Ainsi, nous appelons les acteurs, à tous les niveaux, à œuvrer pour un climat sociopolitique favorable au retour volontaire des personnes rapatriées et à leur intégration dans leurs communautés.

Pour conclure, ma délégation invite les parties à faire preuve d'engagement politique constructif, afin de capitaliser sur la dynamique positive issue des récentes élections locales, à privilégier le dialogue, et à s'abstenir de toute rhétorique et de tout comportement de nature à compromettre la paix et la stabilité.

Annexe X

Déclaration de M^me^ Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous appuyons pleinement le Bureau du Haut-Représentant et ses travaux en cours concernant la mise en œuvre du programme « 5 plus 2 », qui comporte cinq objectifs et deux conditions. Et je tiens à remercier le Haut-Représentant Inzko de son exposé aujourd'hui. Nous lui savons également gré de son rapport sur la situation actuelle (voir S/2021/409), qui présente les défis auxquels la Bosnie-Herzégovine reste confrontée. Il montre qu'il reste encore un travail considérable à accomplir avant que nous puissions constater la pleine mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

La Norvège se félicite par ailleurs de la poursuite des travaux de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (EUFOR ALTHEA). Elle apporte une contribution importante au maintien de la stabilité et d'un environnement sûr et sécurisé en Bosnie-Herzégovine. Enfin, je réaffirme que nous appuyons pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et la structure fondamentale de la Bosnie-Herzégovine, à savoir celle d'un État unique et souverain composé de deux entités.

La Bosnie-Herzégovine a été fortement touchée par la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu pour le pays des répercussions socioéconomiques et politiques négatives importantes. Des tendances préoccupantes – chômage croissant, perte de revenus, retards dans les domaines de la santé et de l'éducation et augmentation de la violence domestique – se font jour. Nous faisons part de notre soutien et de notre sympathie au peuple de Bosnie-Herzégovine en cette période exceptionnelle et éprouvante.

Toutefois, la triste réalité est que ni le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine ni les autres échelons de gouvernement n'ont été en mesure de faire face à la crise de manière adéquate et d'atténuer les défis auxquels la population est désormais confrontée.

Cela étant dit, nous tenons à saluer la tenue des élections locales l'an dernier. L'année 2021 fait à présent naître une occasion de réforme, puisqu'il s'agit d'une année dénuée de calendrier électoral. Nous exhortons les acteurs politiques à profiter de cet élan pour dialoguer, et à s'engager sincèrement à respecter les principes démocratiques, dans l'intérêt d'un programme commun.

La nomination d'un nouveau Gouvernement au sein de la Fédération de Bosnie-Herzégovine doit être une priorité absolue, car deux ans et demi se sont déjà écoulés depuis les dernières élections générales. La poursuite des réformes est nécessaire pour garantir la stabilité et le bien-être de la population. Les réformes sont également une condition préalable à la poursuite de la coopération et de l'intégration européennes. Toutes les parties doivent donner la priorité à la mise en œuvre de réformes globales qui profiteront à tous les citoyens. Cela nécessitera une volonté politique et un leadership fort.

Par ailleurs, nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour renforcer l'état de droit. Le respect des normes d'impartialité et d'intégrité judiciaires, ainsi que d'indépendance et de responsabilité de la police, est essentiel pour que la Bosnie-Herzégovine devienne un État fondé sur l'état de droit. Cela signifie, entre autres, qu'elle doit respecter ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme et mettre en œuvre tous les arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme.

Nous saluons également la décision du Conseil des ministres de créer la Commission de coopération avec l'OTAN. En approuvant le nouveau programme de réformes avec l'OTAN pour 2021, la Bosnie-Herzégovine progressera sur la voie des réformes nécessaires à mettre en œuvre au sein de ses forces armées et assurera une interopérabilité accrue avec l'alliance.

Les femmes sont la clef de la paix. C'est pourquoi nous continuons d'appeler toutes les parties à garantir leur participation pleine, effective et sur un pied d'égalité à tous les aspects de la consolidation de la paix, et nous encourageons la Bosnie-Herzégovine à mettre pleinement en œuvre son plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous souhaiterions que le prochain rapport fasse le point sur les progrès accomplis concernant cette question.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que la Norvège restera un partenaire prêt à appuyer activement les réformes et à promouvoir la coopération de l'Union européenne avec la Bosnie-Herzégovine ainsi que l'intégration de cette dernière.

Annexe XI

Déclaration de M^me^ Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, en ce début de votre présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai, et de vous souhaiter plein succès dans cette fonction. Qu'il me soit également permis de remercier la délégation vietnamienne de la compétence avec laquelle elle a présidé le Conseil en avril.

Je souhaite indiquer que nous regrettons le choix qui a été fait quant au format de cette réunion. Compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire et du nombre croissant de doses de vaccins administrées à New York, les réunions par visioconférence du Conseil de sécurité nous semblent quelque peu inutiles. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit faire preuve de courage et retourner au Siège, en observant une distanciation physique et les autres recommandations pertinentes en vigueur. La salle est entièrement équipée pour que les mesures de sécurité nécessaires soient respectées. Les réunions en présentiel qui se tiennent dans la salle de l'Assemblée générale presque tous les jours montrent que notre proposition est très réaliste. Nous appelons la présidence chinoise à montrer l'exemple et à inciter le Conseil de sécurité à reprendre son mode de fonctionnement habituel.

Nous avons le regret de déclarer que le rapport du Haut-Représentant Inzko (voir S/2021/409) est à nouveau très déséquilibré et ne reflète pas la situation réelle en Bosnie-Herzégovine. M. Inzko présente des informations partiales, triées sur le volet et sorties de leur contexte, et interprète arbitrairement ces données de manière à ce qu'elles correspondent à sa version des faits.

Le rapport laisse également entendre que les Serbes et les Croates de Bosnie sont responsables de tous les obstacles à la réconciliation nationale et que la seule façon d'avancer est de renforcer les autorités centrales en limitant les droits constitutionnels des peuples et des entités. L'alarmisme délibéré ne peut que créer l'illusion que le Bureau du Haut-Représentant est la baguette magique nécessaire pour régler rapidement et efficacement tous les problèmes. La conclusion, avantageuse pour M. Inzko, est que ce dernier est responsable de tous les changements positifs, tandis que les peuples constitutifs de Bosnie-Herzégovine ne sont qu'un triste obstacle au processus.

Le rapport reflète la tendance du Bureau du Haut-Représentant à s'ingérer plus fortement dans les affaires locales ainsi qu'à livrer une interprétation déformée des événements historiques, ce qui est très inquiétant. De telles actions alimentent les tensions et ne contribuent pas au dialogue interethnique. C'est ce qui ressort clairement des instructions et des ultimatums adressés par le Bureau aux autorités bosniennes, ainsi que des insinuations concernant la responsabilité collective du peuple serbe dans les événements tragiques qui se sont produits pendant le conflit armé.

Nous recommandons vivement au Haut-Représentant de ne pas interpréter trop largement son mandat, en particulier en ce qui concerne le programme euro-atlantique. La question de la coopération de la Bosnie-Herzégovine avec l'OTAN et l'Union européenne ne relève pas du Bureau du Haut-Représentant. Selon les règles constitutionnelles, ces questions sont une prérogative des autorités de Bosnie-Herzégovine.

Nous suggérons à M. Inzko de cesser d'agir comme un gouverneur autoproclamé, en se plaçant au-dessus de la loi et des institutions démocratiques

d'un État qui respecte l'état de droit. C'est totalement inacceptable, car le Haut-Représentant ne dispose d'aucun outil spécial à cet effet. Nous proposons à nos collègues de considérer le rapport du Gouvernement de la Republika Srpska comme un bon substitut à celui du Bureau du Haut-Représentant.

La situation en Bosnie-Herzégovine est plutôt stable et ne fait peser aucune menace sur la paix et la sécurité internationales. Nous ne sommes pas enclins à succomber à la panique que le Haut-Représentant engendre délibérément autour des considérations de certains habitants de Bosnie-Herzégovine concernant l'avenir de leur État. Nous ne pensons pas que l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, également connu sous le nom d'Accord de paix de Dayton, soit en péril. Ce qui est préoccupant, ce sont les tentatives de certaines forces politiques bosniennes de refaçonner l'architecture de Dayton en vue de la rendre plus unitaire. Ces approches sont encouragées de l'extérieur, notamment par le Haut-Représentant.

Nous sommes convaincus que l'entière responsabilité du développement et de l'avenir du pays doit incomber aux autorités légitimes, agissant dans le cadre de leurs pouvoirs et devoirs respectifs. Il n'y a pas d'autre solution possible que celle d'un dialogue interne et mutuellement respectueux en Bosnie-Herzégovine, et le compromis et le consensus sont les seuls moyens de régler les problèmes en suspens du pays. Si les accords de Dayton doivent être modifiés, ces changements doivent résulter d'un accord conclu librement entre les trois peuples constitutifs et les deux entités du pays. L'ingérence extérieure dans les affaires souveraines du pays et les sanctions unilatérales contre les représentants légitimes de la Bosnie-Herzégovine sont inacceptables.

Dans un souci de clarté, je voudrais souligner que les peuples de Bosnie-Herzégovine sont les détenteurs de la souveraineté du pays. Ce sont eux, et non le Haut-Représentant ou tout autre acteur extérieur, qui doivent déterminer l'avenir du pays et sa voie de développement.

C'est pourquoi nous pensons qu'il n'est d'aucune utilité d'impliquer le Bureau du Haut-Représentant dans le processus interne de la Bosnie-Herzégovine. En effet, les activités du Bureau vont à l'encontre des principes d'un État démocratique régi par l'état de droit, et le Bureau n'a de comptes à rendre à aucune juridiction nationale ou internationale. En outre, deux des trois peuples constitutifs sont très critiques à l'égard des activités du Haut-Représentant. En témoigne le fait que, le 10 mars, le Parlement de la Republika Srpska a adopté une résolution exigeant la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, et la délégation de ses pouvoirs aux organes directeurs de la Bosnie-Herzégovine. On ne peut refuser de tenir compte de cette position.

Nous réaffirmons notre position en faveur de la fermeture du Bureau du Haut-Représentant dès que possible, car le Bureau est un anachronisme, puisqu'il s'agit d'un protectorat sur un pays européen souverain. Les conditions et les critères de la fermeture doivent refléter les réalités sur le terrain.

Nous voudrions assurer le Conseil que la Russie adhère totalement aux principes de base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que de l'égalité des trois peuples constitutifs et des deux entités aux pouvoirs élargis. L'accord de paix de 1995 reste tout à fait d'actualité aujourd'hui. Il prévoit un équilibre entre les intérêts qui est encore tout à fait efficace et qui, de plus, est la seule solution possible. La volonté de détruire un tel système pourrait avoir des conséquences dangereuses non seulement pour les Balkans mais aussi pour l'Europe entière.

Pour ce qui est de répondre au Haut-Représentant, étant donné que nous échangeons régulièrement avec M. Inzko, y compris au Conseil de sécurité, je serai brève.

Qu'il me soit permis de revenir simplement sur un point qu'il a évoqué dans sa déclaration concernant les perspectives euro-atlantiques de la Bosnie-Herzégovine. Comme il l'a dit à juste titre, cela ne fait pas partie de son mandat. Par ailleurs, il a parlé d'un certain consensus sur cette question en Bosnie-Herzégovine, ce qui me semble être une déformation des faits. J'ai bien peur que les affirmations selon lesquelles la population de Bosnie-Herzégovine est favorable à l'adhésion à l'OTAN ne soient pas tout à fait exactes.

Annexe XII

Déclaration de M^me^ Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie le Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de son exposé, ainsi que de l'engagement de son équipe envers le peuple de Bosnie-Herzégovine.

Nous voulons tout d'abord exprimer notre profonde inquiétude face aux effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur l'économie de la Bosnie-Herzégovine ainsi que sur sa population. Nous demandons à la communauté internationale de lui apporter son soutien par tous les moyens possibles, et nous insistons sur l'importance de faire passer la santé et la sécurité des citoyens de Bosnie-Herzégovine en premier. Il faut absolument que les autorités compétentes mettent de côté leurs divergences politiques et créent, de toute urgence, un cadre coordonné et une réponse unifiée pour endiguer la propagation de la pandémie de COVID-19 et atténuer ses effets sur la population.

L'état de droit reste une caractéristique fondamentale de toute société déterminée à garantir la stabilité, la paix et la bonne gouvernance. Il est important de combattre les discours et politiques de division, ainsi que la corruption, et de réprimer toute conduite nuisible à la paix et à la stabilité globales en Bosnie-Herzégovine et dans la région au sens large. À cette fin, Saint-Vincent-et-les Grenadines exhorte toutes les autorités et tous les dirigeants concernés à consolider l'état de droit.

En outre, nous soulignons l'importance de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, notamment en ce qui concerne la création d'un environnement propice au retour volontaire et à la réintégration des réfugiés dans les communautés. Il est inquiétant de constater que le dernier rapport en date sur l'application de l'Accord de paix (voir S/2021/409) fait état de la poursuite de l'apologie des criminels de guerre, d'un discours clivant et d'attaques ciblées contre des biens religieux, autant d'éléments qui rendent difficile le retour des réfugiés dans la dignité.

Cela prouve que les efforts pour appliquer l'Accord-cadre général doivent être renforcés afin que le pays aille durablement de l'avant. Nous appelons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu de l'Accord et à s'acquitter avec sérieux des engagements qu'elles ont pris au regard du droit international et envers le peuple de Bosnie-Herzégovine. Le mépris total de l'état de droit et des engagements internationaux ne fera que saper les progrès accomplis et éloigner la Bosnie-Herzégovine de la réconciliation et d'une paix durable.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirme son soutien à la stabilité, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'au rôle du Bureau du Haut-Représentant. Il importe que tous les acteurs et parties prenantes concernés travaillent en toute bonne foi à l'application de l'Accord de paix et aient un dialogue concernant les domaines où cette application est insuffisante.

Annexe XIII

Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Je voudrais commencer cette intervention en renouvelant mes félicitations au Viet Nam pour le succès de sa présidence pendant le mois d'avril et en présentant mes meilleurs vœux de succès à la Chine pour sa présidence ce mois-ci.

Je remercie M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, de son exposé et de son rapport (voir S/2021/409) très utiles sur l'application de l'Accord de paix, et je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Union européenne, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie, qui prennent part à la séance en application de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Ma délégation se félicite de la tenue des élections locales et municipales en 2020, y compris et pour la première fois depuis 2008 dans la ville de Mostar. Nous rendons hommage à la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine, qui a réussi à organiser ces élections malgré les difficultés techniques, notamment celles imposées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Compte tenu des nombreux problèmes qui se sont posés pendant les élections, ainsi que cela est mentionné dans le rapport, ma délégation invite les autorités bosniennes à avancer sur la voie de la réforme du système électoral et à mettre en œuvre les recommandations techniques formulées par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à la suite des élections législatives de 2018, ainsi que les préconisations émises antérieurement par le Groupe d'États contre la corruption et par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe.

Ma délégation reste préoccupée par la persistance des discours négatifs à caractère ethnique, qui risquent d'aggraver les divisions existantes et donc d'entraver la réconciliation en Bosnie-Herzégovine.

Dans ce contexte, je renouvelle le plein soutien de la Tunisie à la prospérité, à la stabilité et à la paix en Bosnie-Herzégovine. La souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine doivent absolument être préservées, et il faut impérativement éviter toute action qui mettrait en péril les réformes et menacerait l'unité et la stabilité du pays.

Nous demandons également à toutes les parties de mettre fin aux appels à la division qui exacerbent les divisions ethno-nationales, menacent gravement la stabilité et l'ensemble du processus de consolidation de la paix et font obstacle aux améliorations et progrès auxquels aspire le peuple de Bosnie-Herzégovine.

Ma délégation continue d'appuyer l'action du Bureau du Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, conformément à l'Accord de paix de Dayton, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et au mandat de la mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine – EUFOR Althea –, à l'appui des efforts bosniens pour maintenir un environnement sûr. Nous invitons toutes les parties à unir leurs forces pour appliquer l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

En ce qui concerne les cinq objectifs et les deux conditions nécessaires à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, nous encourageons toutes les parties à respecter leurs engagements afin de faire en sorte que la Bosnie-Herzégovine soit pleinement autonome.

Bien qu'un quart de siècle se soit écoulé depuis la signature de l'Accord de Dayton, les rapports périodiques montrent clairement que l'impasse se prolonge. Nous voudrions rappeler à tous les dirigeants politiques qu'ils doivent se garder des objectifs et intérêts conflictuels qui sont une source constante de crise et de tension, faire primer l'intérêt national de tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine et ouvrir la voie à la jeune génération pour construire un avenir meilleur, fondé sur l'unité ethnique et culturelle.

Par ailleurs, j'exprime toute notre solidarité avec les autorités et le peuple bosniens dans leur lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), compte tenu de l'augmentation récente du nombre de cas, à quoi s'ajoute la difficulté à se procurer des vaccins. Nous demandons une fois de plus à toutes les parties d'unir et de coordonner leurs efforts afin de lutter contre cette pandémie et d'en atténuer les répercussions négatives sur les personnes et l'économie.

Pour conclure, la Tunisie renouvelle son plein appui à tous les efforts visant à stabiliser la Bosnie-Herzégovine et à parvenir à la réconciliation entre ses différents groupes ethniques. La Tunisie est disposée à travailler avec divers partenaires pour soutenir une paix, une sécurité et un développement durables en Bosnie-Herzégovine et concrétiser les aspirations de sa population à un avenir meilleur.

Annexe XIV

Déclaration de M^me^ Alice Jacobs, Conseillère adjointe à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais à mon tour féliciter la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et lui adresser tous mes vœux de succès. Je voudrais également remercier et féliciter le Viet Nam de son excellente direction des travaux du Conseil en avril. Je remercie en outre le Haut-Représentant Inzko de son exposé et de son dernier rapport complet (voir S/2021/409).

Comme nous l'avons entendu, la Bosnie-Herzégovine, à l'instar de nombreux autres pays, est aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Plus que jamais, il est temps pour les dirigeants politiques de tout le pays de s'unir pour lutter contre la pandémie, de guider le pays sur la voie du redressement et de prendre les mesures collectives nécessaires pour assurer un avenir qui profite à tous les citoyens.

Nous exhortons toutes les parties en Bosnie-Herzégovine à redoubler d'efforts pour convenir des réformes électorales et constitutionnelles limitées nécessaires et les mettre en œuvre. Toutes les parties doivent faire preuve d'une réelle volonté politique et faire des compromis afin de trouver une solution durable. Nous exhortons les autorités à travailler en étroite collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Commission de Venise. Les autorités doivent redoubler d'efforts pour faire appliquer les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme qui n'ont pas encore été suivies d'effet, tout particulièrement les arrêts rendus dans l'affaire *Sejdić et Finci*.

Le succès est à portée de main. Nous nous félicitons de la tenue d'élections locales, notamment à Mostar, où les dernières élections ont eu lieu en 2008. De plus, nous félicitons la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine d'avoir réussi à organiser deux élections consécutives dans des circonstances difficiles. Nous félicitons également le Bureau du Haut-Représentant du travail qu'il a accompli dans le District de Brčko dans les domaines de la bonne gouvernance, du développement des infrastructures et de la croissance du secteur privé.

Le discours politique actuel sur la « dissolution pacifique » de la Bosnie-Herzégovine n'est pas utile et constitue même une véritable menace pour la paix et la stabilité. Il constitue une menace sérieuse pour la paix et la stabilité et, partant, compromet l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine et ses annexes. Le peuple bosnien a plutôt besoin que ses dirigeants et ses représentants politiques concentrent leurs efforts sur la lutte urgente contre la pandémie de COVID-19, le renforcement de l'état de droit et la mise en œuvre de réformes économiques et autres qui feraient avancer le pays sur la voie européenne.

Nous réaffirmons notre attachement sans équivoque à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État unique et souverain composé de deux entités et de trois peuples constitutifs égaux en droits.

Le Royaume-Uni continue d'appuyer les efforts de réconciliation en Bosnie-Herzégovine, et plus généralement dans les Balkans occidentaux, notamment par l'intermédiaire de ses différents projets et de son rôle dans le processus de Berlin et au sein du Conseil de mise en œuvre de la paix.

Nous voudrions une fois encore nous souvenir des milliers de victimes et rappeler que tous les camps ont souffert lors des conflits dans les Balkans. Ce n'est

qu'au moyen d'une réconciliation véritable entre toutes les communautés que nous pourrons vraiment surmonter l'héritage douloureux du passé. Nous appelons une fois de plus à cesser de glorifier des criminels de guerre et de nier le génocide de Srebrenica. La définition de ce crime a été officiellement validée par deux tribunaux internationaux, ainsi que par les organes judiciaires internes, et la négation ne sert qu'à renforcer les profondes divisions sociétales qui menacent d'entraver les progrès accomplis en Bosnie-Herzégovine.

Enfin, comme le montre clairement le rapport du Haut-Représentant (voir S/2021/409), le rôle de la communauté internationale reste essentiel. Le Bureau du Haut-Représentant continue notamment à jouer un rôle primordial en veillant au maintien des dispositions à caractère civil de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, et son travail est essentiel pour soutenir l'action des autorités de Bosnie-Herzégovine, notamment au moyen de la mise en œuvre du programme « 5 plus 2 », en vue de bâtir un avenir meilleur. Le Bureau du Haut-Représentant peut compter sur l'appui sans réserve du Royaume-Uni, y compris pour user de ses pouvoirs exécutifs si la situation l'exige.

Annexe XV

Déclaration de M^me^ Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je félicite la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et lui adresse tous mes vœux de succès. Je remercie encore une fois notre collègue du Viet Nam pour ce mois d'avril exceptionnel. En outre, je voudrais remercier le Haut-Représentant Inzko du travail inlassable qu'il a accompli au cours des mois qui ont suivi son précédent exposé au Conseil de sécurité (voir S/2020/1103) et pendant toute la durée de son mandat.

La position des États-Unis sur l'Accord de paix de Dayton et l'avenir de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État unique destiné à rejoindre la communauté euro-atlantique reste inchangée. Nous sommes attachés aux principes de Dayton, selon lesquels la Bosnie-Herzégovine est un État démocratique, multiethnique, souverain et indépendant dont l'intégrité territoriale est incontestée. Il n'y a aucun avenir pour l'une ou l'autre des entités en dehors de la Bosnie-Herzégovine.

Les États-Unis appuient le rôle essentiel joué par le Haut-Représentant dans le suivi et le soutien de la mise en œuvre des dispositions à caractère civil de l'Accord de paix de Dayton. La Bosnie-Herzégovine doit remplir les critères spécifiques établis par le Conseil de mise en œuvre de la paix, le programme « 5 plus 2 », afin de ne plus être sous surveillance internationale. Le moment est venu de redoubler d'attention et de prendre des mesures pour mettre en œuvre ce programme. Cela signifie qu'il faut avant toute chose lutter contre la corruption endémique, qui menace l'état de droit en Bosnie-Herzégovine.

À l'heure actuelle, les dirigeants politiques corrompus, le système judiciaire sous influence politique, les fonctions publiques qui favorisent les intérêts personnels ou ceux des partis et les entreprises publiques qui privilégient le clientélisme sont autant de facteurs qui permettent à la corruption de prospérer. En conséquence, le pays perd ses jeunes talents, comme nous l'a dit le Haut-Représentant ce matin. Ils immigrent vers des pays où ils ont de meilleures perspectives, où ils seront récompensés pour leur dur labeur et où ils pourront compter sur le Gouvernement pour protéger leurs droits et répondre à leurs besoins.

Il n'y a qu'une seule solution : les dirigeants politiques de Bosnie-Herzégovine doivent renforcer leurs institutions et les lois relatives à la lutte contre la criminalité et à la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales. La Bosnie-Herzégovine doit être disposée à adopter les normes législatives internationales afin de garantir que les organismes soient suffisamment financés et autonomes. Plus précisément, nous convenons avec le Haut-Représentant que l'adoption de la loi du District de Brčko sur la prévention des conflits d'intérêts peut servir de modèle.

Après la corruption, le deuxième obstacle principal au progrès réside dans le fait que les responsables politiques se concentrent uniquement sur des objectifs ethnonationalistes. Le peuple bosnien doit se demander pourquoi les dirigeants des principaux partis se concentrent davantage sur des batailles rhétoriques que sur des réformes réalisables, comme la lutte contre la corruption et la discrimination ou le renforcement de l'économie et du processus électoral. Il n'y a pas d'élections prévues en Bosnie-Herzégovine en 2021. Comme l'a noté le Secrétaire d'État Blinken dans sa lettre à la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, cela offre l'occasion de procéder aux réformes électorales et constitutionnelles nécessaires.

Il est temps de rapprocher la Bosnie-Herzégovine des normes de l'Union européenne tout en tenant compte des décisions rendues par la Cour européenne des

droits de l'homme. Les États-Unis, à l'instar d'autres membres de la communauté internationale, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir la recherche d'un compromis général entre les parties en Bosnie-Herzégovine.

Enfin, afin de préparer les élections de 2022, nous exhortons les responsables de Bosnie-Herzégovine à tenir compte des recommandations relatives à l'intégrité des élections formulées par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption.

Chaque personne mérite de savoir que son vote compte. Cela vaut pour le peuple bosnien. Nous partageons donc l'avis du Haut-Représentant selon lequel le Gouvernement de la Fédération doit être formé sans délai, et nous attendons avec intérêt que soient pleinement remplis les objectifs et les conditions précédemment convenus pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

Je voudrais conclure en remerciant une nouvelle fois M. Inzko du travail remarquable qu'il accomplit et de son engagement envers le peuple bosnien.

Annexe XVI

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par adresser nos félicitations et nos meilleurs vœux à la Chine pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de mai. Nous remercions également tous les membres du Conseil pour l'appui solide et l'étroite coopération dont ils ont fait preuve pendant notre présidence en avril.

Je remercie le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, de son exposé et salue la présence à la réunion d'aujourd'hui des représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie, ainsi que du Chef de la Délégation de l'Union européenne.

Nous prenons note des évolutions récentes de la situation en Bosnie-Herzégovine décrites dans le rapport du Haut-Représentant. Bien que des événements positifs aient eu lieu au cours des six derniers mois, notamment la tenue d'élections locales en novembre et décembre 2020, nous restons préoccupés par l'instabilité politique, la rhétorique clivante et l'absence de coopération si nécessaire entre les entités et les communautés du pays.

Nous craignons par ailleurs que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a atteint récemment un niveau record, ne complique encore les tensions existantes. La situation continue de compromettre la pleine application de l'Accord de paix de Dayton. Il est également regrettable d'apprendre que le programme « 5 plus 2 » n'a guère progressé, et a même perdu du terrain, au cours de la période considérée.

Nous sommes convaincus que les intérêts et le bien-être de la population doivent être placés au centre de tous les efforts. À cet égard, nous exhortons toutes les parties en Bosnie-Herzégovine à travailler ensemble pour surmonter leurs différends, redoubler d'efforts, entamer un dialogue constructif et introduire des mesures de confiance de manière durable. La réconciliation nationale sera un moteur de la stabilité à long terme et du développement durable propices à l'instauration d'un pays uni et pacifique pour tous ses habitants. L'accent doit être mis, entre autres, sur le développement socioéconomique, le renforcement de l'état de droit et la réforme de l'administration publique.

Tout au long de ce processus, l'appropriation nationale est d'une importance cruciale. La responsabilité première incombe à la Bosnie-Herzégovine, à ses communautés et à ses peuples. Parallèlement, l'appui de la communauté internationale, y compris des pays concernés, est tout aussi important. Nous demandons un appui international significatif pour la Bosnie-Herzégovine, conformément au droit international et aux aspirations du pays et de son peuple. Les efforts de médiation et de réconciliation doivent viser à surmonter les divergences entre les parties et à les rassembler dans le cadre d'initiatives communes en faveur d'un avenir de paix et de développement.

Avant de conclure, nous réaffirmons qu'il importe de respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine dans l'application des traités et des résolutions pertinents du Conseil de sécurité. Nous appelons toutes les parties en Bosnie-Herzégovine à trouver une solution axée sur l'être humain, durable et pacifique.

Annexe XVII

Déclaration de M. Sven Alkalaj, Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à féliciter le Président de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et à lui souhaiter, ainsi qu'à sa délégation, plein succès. Nous saluons également la présence de M. Valentin Inzko, Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, et nous prenons note de son rapport (voir S/2022/409) sur la situation dans le pays, qui couvre la période allant du 16 octobre 2020 au 15 avril 2021.

Je voudrais commencer par aborder les questions les plus urgentes en ce qui concerne la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les autorités ont pris toutes les mesures nécessaires pour obtenir un nombre suffisant de vaccins pour immuniser notre population. Il est important de rappeler que nos autorités ne sont pas satisfaites du rythme de livraison des vaccins prépayés par le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, qui est excessivement lent. À cet égard, il est essentiel de souligner le rôle crucial que joue l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour garantir un accès équitable aux produits de santé et aux vaccins liés à la COVID-19. Nous profitons de cette occasion pour remercier nos partenaires internationaux, la Chine, la Turquie, la Serbie et la Slovénie, pour leurs généreux dons de vaccins contre la COVID-19.

Entre-temps, nos médecins, infirmiers, premiers secours et beaucoup d'autres ont déployé des efforts indispensables, risquant leur vie pour lutter contre cette maladie féroce et hautement contagieuse. Nos hôpitaux, nos établissements médicaux et nos autres institutions compétentes font un travail phénoménal pour combattre cet ennemi invisible. Durant l'épidémie de COVID-19, des services de santé sont fournis à toutes les personnes qui se trouvent en Bosnie-Herzégovine, y compris les migrants et les demandeurs d'asile, quelle que soit leur citoyenneté et indépendamment de leur situation au regard de l'assurance maladie.

Outre son impact sur le système de santé, cette pandémie a également frappé très durement notre économie. Selon des chiffres récents, le produit intérieur brut de la Bosnie-Herzégovine a diminué de 4,6 % en 2020. Les pouvoirs publics ont pris certaines mesures essentielles pour atténuer les effets néfastes de la pandémie. Des montages financiers urgents ont été mis en place pour venir en aide aux personnes qui souffrent le plus. C'est pourquoi l'appui des institutions financières internationales, en particulier celui du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, serait le bienvenu pour surmonter les conséquences socioéconomiques préjudiciables de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le rôle de l'ONU sera indispensable, notamment par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies et, bien sûr, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'OMS, de l'UNICEF et d'autres.

J'en viens maintenant à un certain nombre de points relatifs à d'autres aspects de la situation en Bosnie-Herzégovine. La situation en matière de sécurité dans le pays continue d'être calme, comme en témoignent les rapports réguliers de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine. Les autorités du pays sont déterminées à relever les défis et à procéder aux réformes requises pour une intégration à part entière dans l'Union européenne. Elles s'efforceront de mettre en œuvre des réformes et de satisfaire aux critères de l'Union européenne pour obtenir le statut de candidat cette année. Conformément au plan de mise en œuvre des recommandations énoncées dans l'avis de la Commission européenne, l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine a adopté le règlement intérieur de la Commission parlementaire de stabilisation et d'association entre la Bosnie-Herzégovine et l'Union européenne, ce qui constitue un grand pas en avant sur la voie de l'intégration européenne.

La Bosnie-Herzégovine maintient sa participation active à la coopération régionale par l'intermédiaire du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, du Fonds pour les Balkans occidentaux et de l'Initiative de l'Europe centrale, entre autres, et elle continue d'entretenir des relations de bon voisinage avec les pays de la région. Sa politique étrangère a notamment pour grande priorité de favoriser une coopération amicale et constructive avec les pays de la région sur les questions d'intérêt mutuel. La coopération des États des Balkans occidentaux dans le cadre du processus de Berlin demeure un facteur essentiel de leur intégration à l'Union européenne et de la stabilité dans la région.

Durant la période à l'examen, la Bosnie-Herzégovine a continué de s'acquitter de ses obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous tenons à souligner que le Ministère bosnien de la sécurité, en coopération avec d'autres institutions du pays, met la dernière main à une nouvelle stratégie révisée de prévention et de lutte contre le terrorisme. Des experts de l'Union européenne travaillent de concert avec les autorités bosniennes sur la mise en œuvre du plan d'action 2018-2022 pour la prévention du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes en Bosnie-Herzégovine.

L'état de droit est l'une des principales priorités du programme de réforme de la Bosnie-Herzégovine. C'est pourquoi il faut réviser en conséquence le droit en vigueur en vertu des décisions du Haut Conseil de la magistrature de Bosnie-Herzégovine. Les institutions judiciaires de Bosnie-Herzégovine continuent de poursuivre les personnes impliquées dans des combats au nom d'organisations terroristes, ainsi que celles qui facilitent le recrutement de combattants terroristes. Pour ce qui a trait au jugement des crimes de guerre par les juridictions nationales, nous tenons à réaffirmer que la lutte contre l'impunité est cruciale pour la Bosnie-Herzégovine, dans la mesure où elle est un État complexe et multinational.

Le pays continue également de mettre en œuvre un processus très important de planification, de suivi et d'évaluation dans le domaine du développement socioéconomique, qui s'inscrit dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sur ce point, je voudrais exprimer notre gratitude à l'équipe de pays des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine pour la contribution remarquable qu'elle apporte et les efforts inlassables qu'elle déploie en vue d'aider nos institutions à mettre en œuvre le programme de développement. Le 20 mai 2021, la Bosnie-Herzégovine et l'ONU signeront un nouvel accord de cinq ans, pour la période allant de 2021 à 2025.

La crise internationale des migrants continue de poser un problème de taille aux États de la région et à leurs économies. Depuis quelque temps, la Bosnie-Herzégovine connaît une hausse notable du nombre de réfugiés et de migrants sur son territoire, dont la plupart ont franchi la frontière illégalement. Vu notre manque de moyens et sachant que la Bosnie-Herzégovine n'est pas une destination finale pour la plupart des migrants, nos autorités ont besoin d'un soutien international plus robuste. À cet égard, il faudrait aux institutions du pays, pour qu'elles soient en mesure d'apporter une réponse complète au problème, un soutien nettement accru de la part de l'Union européenne et des organismes concernés des Nations Unies.

En ces temps difficiles, la Bosnie-Herzégovine maintient sa contribution active à la paix et à la sécurité internationales en déployant des militaires et du personnel de police dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Actuellement, environ 45 de nos concitoyens servent dans de telles missions dans le monde entier.

Je tiens à dire encore une fois que la Bosnie-Herzégovine appuie pleinement les efforts de paix et de sécurité des Nations Unies dans les situations de conflit et qu'elle souscrit sans réserve à l'appel du Secrétaire général, M. António Guterres, en

faveur d'un cessez-le-feu mondial afin de faire taire les armes, d'arrêter la violence et de faire entendre la voix de la paix. Rien n'est plus important qu'un cessez-le-feu immédiat aux quatre coins de la planète pour renforcer l'action diplomatique, aider à créer les conditions requises pour l'acheminement d'une assistance vitale et apporter de l'espoir dans des endroits qui sont parmi les plus vulnérables à la pandémie de COVID-19. La Bosnie-Herzégovine est prête à coopérer avec les États Membres de l'ONU et, plus largement, avec le système des Nations Unies sur cette question critique, qui est l'une des questions les plus pressantes auxquelles le monde se heurte aujourd'hui.

Enfin, nous tenons à dire que les autorités de la Bosnie-Herzégovine sont prêtes à continuer d'œuvrer pour assurer un avenir meilleur et plus prospère à leurs citoyens, ainsi qu'à remercier nos partenaires internationaux de nous appuyer sur cette voie.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Ivan Šimonović, Représentant permanent de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Croatie s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et de ses États membres (annexe XX). Je voudrais faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Je remercie le Haut-Représentant Inzko de son exposé aujourd'hui et de son récent rapport détaillé (voir S/2021/409). La Croatie reste déterminée à travailler en étroite collaboration avec son bureau.

Il y a six mois, nous avons célébré le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton. Sa principale réalisation a été de mettre fin à la guerre, d'instaurer une paix durable et de garantir l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Aujourd'hui, 25 ans après Dayton, nous pensons que le pays tourne enfin la page, se fixe des objectifs plus ambitieux en temps de paix et s'engage avec plus de détermination dans les réformes nécessaires à son intégration euro-atlantique. Nous considérons que ce processus est crucial pour la stabilité, la sécurité, la prospérité et la transformation démocratique à long terme du pays. C'est un processus difficile, mais qui offre de nombreux avantages.

La Croatie continue d'appuyer et de défendre fermement la Bosnie-Herzégovine. Il y a quelques semaines, le Ministre croate des affaires étrangères et européennes, M. Gordan Grlić-Radman, s'est rendu en Bosnie-Herzégovine pour témoigner de l'aide et de l'appui que la Croatie apporte à la Bosnie-Herzégovine, tant lors de réunions avec des dirigeants politiques et religieux que lors d'apparitions publiques. Il a également annoncé que la Croatie fera don de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) à la Bosnie-Herzégovine.

La stabilité et le bon fonctionnement du pays dépendent largement de l'égalité de tous ses citoyens et de ses trois peuples constitutifs, à savoir les Bosniaques, les Serbes et les Croates. Si l'égalité n'est pas pleinement respectée, elle risque d'être une source de tension, d'impasse fonctionnelle et de crise politique.

L'égalité de tous les citoyens et peuples constitutifs peut être garantie par la réforme indispensable de la loi électorale du pays. Une loi électorale réformée doit être adoptée avant les élections générales de 2022 afin de garantir l'égalité de tous les citoyens et des peuples constitutifs et de supprimer toutes les formes de discrimination dans le processus électoral. Il est donc clair qu'il faut saisir la grande occasion que représente l'année 2021.

Étant donné que le processus est urgent, un groupe de travail interinstitutions doit être rapidement formé pour travailler sur les amendements à la loi électorale afin de mettre en œuvre les décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et d'examiner les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. En outre, des institutions d'administration des élections crédibles et impartiales sont essentielles à la tenue d'élections libres et régulières. Il est manifestement nécessaire de rétablir la confiance des citoyens dans les élections, ce qui contribuera également à la légitimité des résultats électoraux. En outre, il est impératif que les futures élections soient organisées conformément aux normes européennes et sur la base des recommandations pertinentes du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de la Commission de Venise.

Les tentatives actuelles de détourner l'attention des réformes globales indispensables contribuent à aggraver les problèmes de la Bosnie-Herzégovine.

Ce dont le pays a besoin aujourd'hui, c'est de beaucoup plus de coopération et de beaucoup moins de divisions. Malheureusement, ces dernières semaines, nous avons été témoins de tentatives dangereuses et inacceptables de déstabiliser la situation politique déjà fragile du pays. Les spéculations sur les modifications des frontières qui suscitent de nouvelles craintes d'instabilité, de division ethnique et de guerre éventuelle doivent être fermement et unanimement condamnées.

La responsabilité de l'avenir de la Bosnie-Herzégovine incombe principalement à ses peuples, ses dirigeants politiques et ses institutions. Nous devons les encourager à trouver des compromis qui rendront le pays plus stable et plus fonctionnel. Il est temps pour le pays de s'approprier les réformes cruciales et de montrer qu'il est capable de forger avec succès son propre destin. Regarder en arrière et maintenir un statu quo insatisfaisant incite des milliers de jeunes à émigrer. L'achèvement des réformes électorales et l'apaisement des tensions politiques peuvent constituer une bonne base pour que le pays s'attache désormais à offrir de solides perspectives politiques, économiques et démographiques.

Enfin, la Croatie appuie fermement la Bosnie-Herzégovine dans la réalisation des 14 priorités fixées par la Commission européenne et, par conséquent, dans son obtention du statut de candidat à l'Union européenne. Nous nous félicitons également de la création récente de la Commission de coopération avec l'OTAN, que nous considérons comme la preuve que des solutions peuvent être trouvées et que des mesures importantes peuvent être prises à l'égard du pays. La Croatie, membre de l'Union européenne et de l'OTAN, continuera d'appuyer fermement la Bosnie-Herzégovine dans son ambition d'intégration. Dans le cadre de ce processus, nous apporterons tout notre appui politique au pays, ainsi que nos compétences et notre assistance techniques.

Un avenir prospère pour la Bosnie-Herzégovine doit reposer sur la démocratie et l'égalité au sein de sa société multinationale, sur l'état de droit et la bonne gouvernance, ainsi que sur des garanties solides quant à la jouissance par tous des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Alors qu'elle s'efforce d'embrasser cette noble cause, la Bosnie-Herzégovine aura toujours pour amie et partenaire la Croatie voisine.

Annexe XIX

Déclaration de M. Nemanja Stevanovii, Représentant permanent de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Malheureusement, une nouvelle réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Bosnie-Herzégovine se tient sur fond de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Depuis plus d'un an, le monde, y compris les Balkans occidentaux, se bat contre cet ennemi invisible. En cette période de difficultés mondiales, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, ainsi que leurs populations, ont fait preuve d'une amitié et d'une solidarité solides. Nos deux pays ont beaucoup coopéré dans la lutte contre la pandémie et ses conséquences catastrophiques. Ils ont notamment mis en place un « corridor écologique » fonctionnel au sein de la région couverte par l'Accord de libre-échange d'Europe centrale afin de faciliter la circulation des marchandises, en particulier les produits à caractère humanitaire, et ont adopté des mesures en faveur de la libre circulation des citoyens sans obligation de se soumettre à des tests de réaction en chaîne par polymérase.

C'est avec fierté et plaisir que je rappelle que dans le cadre de sa campagne de vaccination, mon pays n'a jamais hésité à aider ses voisins, dont la Bosnie-Herzégovine, en leur envoyant des quantités importantes de vaccins. Le 2 mars, le Président Vučić s'est rendu à l'aéroport de Sarajevo pour remettre en personne 10 000 doses de vaccins. À la suite de sa rencontre avec les trois membres de la présidence du pays à cette occasion, le Gouvernement serbe a fourni, le 8 avril, 20 000 doses supplémentaires, qui seront administrées à la population du canton de Sarajevo, dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Au cours de la dernière semaine de mars, nous avons offert aux citoyens des pays voisins la possibilité de se faire vacciner à Belgrade, à Novi Sad et à Niš gratuitement et sans inscription préalable, et les citoyens de Bosnie-Herzégovine ont exprimé un grand intérêt pour ce dispositif. Les dons de vaccins de la Serbie à la Bosnie-Herzégovine, de loin les plus importants parmi ses dons à d'autres pays, se poursuivent sans relâche et témoignent de la volonté de mon pays de soutenir, grâce à une collaboration active, ce pays dans sa lutte contre la COVID-19. En plus d'atténuer les problèmes et la gravité des défis, notre coopération en ces temps difficiles nous aidera à renforcer et à approfondir notre collaboration dans un esprit de bon voisinage dans les jours à venir.

Comme nous n'avons cessé de le démontrer, la Bosnie-Herzégovine est un partenaire très important pour mon pays. Nous continuons de soutenir le processus de renforcement de nos relations bilatérales et de notre coopération de bon voisinage, tout comme nous le faisons avec d'autres pays de la région. Nous sommes attachés au dialogue politique et au renforcement de la confiance et de la solidarité. Nous avons intensifié le dialogue de haut niveau et des hauts fonctionnaires de Serbie et de Bosnie-Herzégovine ont effectué récemment des visites dans ce cadre. C'est dans le secteur économique que la coopération entre nos deux pays est la plus fructueuse, comme on peut le voir tout particulièrement dans le domaine des investissements. La Serbie est le troisième plus grand investisseur en Bosnie-Herzégovine. Nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne les projets d'infrastructures, et nous nous réjouissons du fait que les travaux qui avaient commencé n'aient pas été interrompus pendant la pandémie. L'un de ces projets est la construction d'une autoroute entre Belgrade et Sarajevo.

Nous sommes convaincus que la coopération régionale n'est pas seulement nécessaire, mais aussi réalisable, si nous faisons tous preuve de volonté d'œuvrer de concert à la réalisation de la vision stratégique d'une région meilleure pour tous dans un esprit de bon voisinage. Par sa coopération constructive et active dans la

région, la Serbie met tout en œuvre pour influencer positivement la poursuite des intérêts communs et prouver, ce faisant, que les valeurs communes nous aideront à atteindre les mêmes objectifs, c'est-à-dire à nous rapprocher de l'adhésion à l'Union européenne. Nous appuyons le processus d'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine et nous saluons chaque étape qu'elle franchit dans cette direction.

La priorité de la Serbie est de maintenir la paix et la stabilité et dans ce contexte, je voudrais réaffirmer qu'en tant que garant de l'Accord de paix de Dayton, mon pays respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, de ses trois peuples constitutifs et de ses deux entités, la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska, avec lesquelles la Serbie entretient des relations spéciales en vertu de l'Accord de Dayton. La Serbie continuera à promouvoir une coopération fructueuse et active avec les autorités centrales et celles des deux entités en Bosnie-Herzégovine. Dans ses relations avec tous les États, la Serbie défend les principes suivants : l'égalité souveraine des États, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des différends et le respect des différences. À cette fin, elle appuie tous les accords qui pourront être conclus entre les deux entités et entre les trois peuples constitutifs et, dans ce contexte, se félicite de la tenue des élections locales le 15 novembre 2020, ainsi qu'à Mostar le 20 décembre 2020.

L'Accord de Dayton est le fruit d'un compromis et reflète un équilibre délicat établi au prix d'efforts considérables entre des concepts divergents de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine. Par conséquent, toute tentative de faire passer un modèle qui date de plus de 25 ans avant un autre n'est guère de nature à favoriser la stabilisation complète et durable de la situation en Bosnie-Herzégovine. Il importe au plus haut point d'instaurer la paix et la prospérité dans la région, et nous nous opposons à toute action qui va à l'encontre des principes de l'Accord de Dayton. Par conséquent, nous tenons à rappeler que le mécanisme permettant de modifier l'Accord est bien connu et implique la conclusion d'un accord entre les deux entités et les trois peuples constitutifs. La République de Serbie ne saurait tolérer l'ingérence ou l'imposition de solutions par qui que ce soit, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur de la Bosnie-Herzégovine.

La Serbie respecte pleinement le droit de chaque pays à mener sa politique étrangère en toute indépendance, y compris à adhérer à des alliances militaro-politiques. Cependant, elle respecte également leur droit de mener des activités individuelles qui peuvent ou non conduire à l'adhésion à de telles alliances. En tant que garant de l'Accord de paix de Dayton, la Serbie soutiendra tout accord ou arrangement légitime conclu par les deux entités et les trois peuples constitutifs de la Bosnie-Herzégovine.

La Serbie appelle tous les acteurs qui participent aux processus politiques en Bosnie-Herzégovine, ainsi que les représentants de la communauté internationale, à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité, plus que jamais. À cet égard, la Serbie estime que le dialogue au sein des institutions de Bosnie-Herzégovine est le seul moyen de renforcer la confiance et de parvenir à une solution de compromis sur les questions ayant trait au développement futur du pays et, par extension, à la stabilité de la région tout entière. Il faut poursuivre la politique de dialogue, de relations de bon voisinage et de coopération, car il n'y a pas d'autre solution. Comme par le passé, mon pays continuera d'apporter une contribution constructive, autant que possible, à ces efforts.

Annexe XX

Déclaration de M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité d'observateur

[Original : anglais et français]

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres.

La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, s'associent à la présente déclaration.

Je souhaite tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier le Haut-Représentant Valentin Inzko et réaffirmer l'appui continu de l'Union européenne à sa mission.

En décembre 2019, le Conseil de l'Union européenne a exhorté les organes exécutifs et législatifs à tous les niveaux de gouvernement à s'attaquer aux 14 grandes priorités énumérées dans l'avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, conformément aux intérêts de tous les citoyens, pour avancer sur la voie de l'intégration.

L'année dernière, les autorités bosniennes ont pris certaines mesures afin de mettre ces priorités en œuvre, notamment en organisant des élections locales à Mostar pour la première fois depuis 2008, en adoptant le texte révisé de la Stratégie nationale de poursuite des crimes de guerre et le cadre stratégique de la réforme de l'administration publique à tous les niveaux de gouvernement, et en préparant une réunion de la Commission parlementaire de stabilisation et d'association.

Nous demandons aux autorités du pays de tirer parti de cette dynamique et de profiter du fait que 2021 n'est pas une année électorale pour continuer de mener des réformes, prouvant ainsi de manière tangible que la Bosnie-Herzégovine est prête à faire ce qu'il faut pour devenir membre de l'Union européenne. Ce n'est qu'en se réformant que la Bosnie-Herzégovine avancera sur la voie de l'Union européenne.

Cette année en particulier, nous attendons de la Bosnie-Herzégovine qu'elle veille à ce que les futures élections se déroulent conformément aux normes européennes en mettant en œuvre les recommandations pertinentes du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, et en assurant la transparence du financement des partis politiques. Compte tenu des mécanismes institutionnels mis en place par l'Accord de paix de Dayton, la Bosnie-Herzégovine doit entreprendre de nouvelles réformes constitutionnelles et électorales pour garantir l'égalité et la non-discrimination entre ses citoyens, notamment en tenant compte de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire *Sejdić et Finci*.

L'Union européenne regrette que la Constitution de la Bosnie-Herzégovine ne soit toujours pas conforme à la Convention européenne des droits de l'homme, en vertu de l'arrêt rendu dans l'affaire *Sejdić et Finci c. Bosnie-Herzégovine* et les affaires connexes. Elle souligne qu'un certain nombre de décisions de la Cour constitutionnelle n'ont pas encore été pleinement appliquées et lance un appel en faveur d'un processus inclusif de réforme électorale, qui passe par un dialogue authentique, soit conforme aux normes européennes et élimine toutes les formes d'inégalité et de discrimination dans la procédure électorale. À cet égard, nous soulignons qu'aucune mesure législative ou politique ne devrait être prise qui rendrait plus difficile l'application de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire *Sejdić et Finci* et des arrêts connexes.

Nous attendons également de la Bosnie-Herzégovine qu'elle travaille avec détermination à la mise en œuvre des 14 autres grandes priorités, notamment en vue de renforcer l'état de droit, en particulier l'indépendance et l'intégrité de la justice, de lutter contre la corruption et la criminalité organisée, de contrer la radicalisation et garantir l'indépendance des médias et la sécurité des journalistes, de promouvoir l'emploi et l'éducation des jeunes et l'égalité entre les sexes, et de redoubler d'efforts dans le domaine des réformes socioéconomiques.

Nous regrettons que l'année 2020, qui a célébré la vingt-cinquième commémoration du génocide de Srebrenica et l'anniversaire des accords de paix de Dayton/Paris, ait été marquée par la persistance de discours nationalistes visant à créer un climat de division, y compris de la part d'autorités publiques et de responsables politiques.

Cette année 2021, nous attendons des responsables politiques des actes forts et concrets démontrant leur engagement profond pour promouvoir la réconciliation dans le pays. Le révisionnisme, notamment la minimisation ou le négationnisme du génocide de Srebrenica, et la glorification des criminels de guerre contredisent les valeurs de l'Union Européenne et sont incompatibles avec la perspective d'intégration dans l'Union Européenne.

En dépit de nos appels répétés pour la mise en place d'un système efficace de gestion de la migration et de l'asile, les autorités se sont trouvées en décembre dernier dans l'incapacité de prévenir et de remédier rapidement à une grave crise humanitaire, qui a vu plusieurs centaines de migrants et réfugiés sans abri décent, au cœur de l'hiver. Des mesures tangibles ont été prises depuis par les autorités pour faire face aux besoins humanitaires les plus pressants. Ces efforts doivent être poursuivis, en tenant compte aussi de la nécessité d'un partage équitable des responsabilités entre les entités et les cantons en ce qui concerne les capacités d'hébergement, ainsi que le travail visant au renforcement des capacités de gestion des frontières.

La Bosnie-Herzégovine, comme le reste de l'Europe, continue d'être gravement touchée par la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19). En ces temps difficiles, l'Union européenne demeure fermement engagée à aider le pays à répondre aux besoins de santé immédiats ainsi qu'aux effets socioéconomiques à long terme de la pandémie. Le plan économique et d'investissement de 2020 de la Commission et la livraison de vaccins, lancée sur la base des subventions récemment signées au titre de l'instrument d'aide de préadhésion pour couvrir le coût des vaccins revendus aux Balkans occidentaux par les États membres de l'Union européenne ainsi que l'appui important apporté par le dispositif Team Europe (Équipe Europe) au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, démontrent une fois de plus l'attachement fort de l'Union européenne à la Bosnie-Herzégovine et à tous ses partenaires des Balkans occidentaux.

Enfin, s'agissant de la situation politique et des conditions de sécurité sur le terrain et de l'importance de maintenir un climat de sûreté et de sécurité, l'Union européenne renouvelle son appui à la mission militaire dirigée par l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, EUFOR Althea, et au mandat que le Conseil de sécurité lui a confié. Elle demande instamment à tous les acteurs politiques de Bosnie-Herzégovine d'abandonner les discours clivants et sécessionnistes ancrés dans le passé. Nous souhaitons également réitérer l'attachement sans équivoque de l'Union européenne à la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale et la diversité multiethnique de la Bosnie-Herzégovine. Telle est notre position ferme et inchangée. L'Union européenne et ses États membres soutiennent pleinement et fermement la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État unique, uni et souverain.